



**Licence professionnelle « Coordinateur de projets en Education à l'Environnement et au Développement Durable et Réseau »
LP CEEDDR-2010
UE8-Stage professionnel**

"Coordinatrice des 20 ans du GRAINE Poitou-Charentes : une mission au carrefour des bénévoles et des salariés de l'association "



**Cynthia Charles
Année scolaire 2010-2011**

**Maître de stage : Chantal Gaudichau
Tutrice de stage : Orane Bischoff**

REMERCIEMENTS

A l'issue de mon stage au GRAINE Poitou-Charentes, je tiens à adresser mes remerciements les plus sincères à :

- toute l'équipe salariée de l'association pour son accueil chaleureux et l'attention qu'elle m'a accordée tout au long de mon stage.
- Au groupe d'organisation qui s'est énormément impliqué dans l'organisation des 20 ans du GRAINE

Un grand merci en particulier à ma maîtresse de stage Chantal Gaudichau et à Damien Marie pour leur appui tout au long du stage.

Je remercie très chaleureusement la coprésidente du GRAINE, Yannick Bruxelles pour son aide précieuse et son écoute dans le suivi de mon stage.

Et à tous celles et ceux qui ont participé d'une manière ou d'une autre aux 20 ans du GRAINE.

Je n'oublie pas non plus ma tutrice professionnelle : Mme Orane Bischoff pour son soutien tout au long de l'année de licence.

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	1
I) Le cadre de mon stage.....	2
1) Présentation générale de la structure d'accueil.....	2
2) Composition de l'association.....	2
3) Missions et actions du GRAINE Poitou-Charentes.....	2
4) Les 20 ans du GRAINE Poitou-Charentes.....	3
a) Contexte de l'événement.....	3
b) Objectifs de l'événement.....	3
c) Caractéristiques de l'événement.....	4
d) Mes missions.....	5
II) Réflexions et questionnements autour de la problématique.....	6
1) Choix de la problématique du stage.....	6
2) L'association : définition, fonctionnement général et spécificités du GRAINE.....	6
a) Définition d'une association de loi 1901.....	6
b) Comment fonctionne une association ?.....	7
c) Le GRAINE Poitou-Charentes : une association d'EE.....	8
3) Bénévoles et salariés dans les associations.....	8
a) Le rôle des bénévoles.....	8
b) Le rôle des salariés.....	10
c) Les rapports entre bénévoles et salariés.....	11
4) Le réseau : définition, fonctionnement général et spécificités du GRAINE.....	12
a) Définition d'un réseau.....	12
b) Comment fonctionne un réseau territorial ?.....	13
c) Le GRAINE Poitou-Charentes : un réseau de professionnels en EE.....	13
d) Le rôle d'un coordinateur de réseau.....	14
5) L'approche Association-Réseau.....	14

III) La gestion de l'événement : de la conception à l'action.....	15
1) La préparation de l'événement.....	15
a) Le rétro-planning.....	15
b) Animation de groupe.....	15
c) Volet administratif.....	16
d) Outils de communication.....	16
e) Volet logistique et technique.....	17
f) Animation de l'événement.....	17
2) La réalisation de l'événement.....	18
a) La mobilisation du réseau.....	18
b) Les séquences d'animations.....	19
c) Témoignages de salariés.....	19
3) L'articulation bénévoles/salariés.....	20
a) Mode de fonctionnement.....	20
b) La nécessité d'une coordination.....	21
c) Les limites de la coordination.....	22
4) Préconisations.....	23
IV) Analyse et bilan du stage.....	24
1) Analyse de mon vécu de coordinatrice.....	24
a) Phase de découverte du lieu et de mes missions.....	24
b) Phase de préparation de l'événement.....	24
c) Phase de réalisation de l'événement.....	26
d) Phase d'apprentissage et d'adaptation constante.....	26
2) Les difficultés rencontrées.....	27
3) Mes enseignements retirés.....	28
a) Enseignements professionnels.....	28
b) Enseignements personnels.....	29
CONCLUSION.....	30
BIBLIOGRAPHIE / SITOGRAPHIE.....	32
ANNEXES.....	33

RESUME

Lors de ma formation en licence professionnelle (coordination de projets en Education à l'Environnement et au Développement Durable), j'ai eu l'expérience d'intégrer une structure importante dans ce domaine, le GRAINE Poitou-Charentes, un réseau d'Education à l'Environnement.

En 2011, l'association célèbre ses 20 ans de création et a profité de cette occasion pour mettre un coup de projecteur sur le réseau et les actions d'éducation à l'environnement qu'elle a mené depuis 20 ans sur le territoire picto-charentais.

Fêter cet anniversaire a été un moyen de promouvoir l'association dans un contexte où le GRAINE a eu du mal ces derniers temps à mobiliser ses membres.

Dans ce but, un groupe de bénévoles et l'équipe salariée s'est associé pour co-construire et mettre en œuvre cet événement participatif. J'étais donc missionnée pour participer à la coordination de l'événement dans sa globalité.

Un des objectifs de cette mission était de comprendre et de réfléchir à la manière dont s'articule le travail des bénévoles et des salariés dans la mise en pratique d'un projet commun porté par l'association.

L'organisation de cet événement s'est donc basé sur une méthodologie coopérative entre bénévoles et salariés et a permis de faire émerger l'importance de la communication et des relations humaines dans une volonté de faire et agir ensemble.

A cet effet, le coordinateur doit être force de proposition et insuffler une dynamique au sein du groupe d'organisation pour mener à bien ce projet.

LISTE DES ABREVIATIONS ET SIGLES

CA : Conseil d'Administration

CEDD : Coordination des associations Environnement et Développement Durable

CPCA : Conférence Permanente des Coordinations Associatives

DLA : Dispositif Local d'Accompagnement

EE : Education à l'Environnement

EEDD : Education à l'Environnement et au Développement Durable

GRAINE : Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement

INTRODUCTION

Né en 1991, à l'initiative de quatre personnes (les 4 relais départementaux du Réseau National Ecole et Nature), nombre d'associations et structures picto-charentaises ainsi que des éducateurs à titre individuel (enseignants et animateurs), acteurs engagés pour une éducation à l'environnement, se sont regroupés à l'instar d'autres régions dans un réseau régional : le GRAINE Poitou-Charentes. Suite à un travail collectif, ils sont porteurs d'une dynamique et de valeurs partagées formulées dans la « charte de qualité de l'éducation environnementale », élément fédérateur du réseau.

Depuis 25 ans les acteurs de l'éducation à l'environnement ont à cœur de travailler dans un esprit de coopération.

La circulation de l'information, l'échange de pratiques, la dynamique collective, cette idée simple du « faire ensemble » sont dans leur culture.

Aujourd'hui, le réseau national Ecole et Nature, 18 réseaux régionaux dont le GRAINE Poitou-Charentes, 10 réseaux départementaux, actifs et ouverts, organisés sous forme associative, mettent en lien plus de 1000 structures éducatives et des milliers de militants qui participent de façon solidaire au développement de l'éducation à l'environnement.

La finalité de l'éducation à l'environnement est l'émergence de citoyens responsables, respectueux de la vie et des hommes, capables de participer au débat, à l'action et à la décision collective.

Le GRAINE Poitou-Charentes se prépare à fêter son 20^{ème} anniversaire en 2011.

Cet événement vise à mettre en lumière les valeurs, l'histoire et les réalisations de l'éducation à l'environnement depuis 20 ans en Poitou-Charentes.

Les 20 ans du GRAINE représentent également un moyen de remobilisation des adhérents existants, d'anciens, voire de nouveaux afin de faire vivre le réseau.

Cet événement est l'occasion de relancer la dynamique du réseau au sein du territoire picto-charentais.

En effet, cet anniversaire constitue un moment idéal pour souder les liens entre le GRAINE et ses adhérents, partager les mêmes valeurs et principes et fortifier l'esprit d'équipe.

Il s'agit d'un moyen de travailler ensemble sur un projet commun car le GRAINE a souffert depuis quelques années d'un manque d'implication de la part de ses membres.

L'association a choisi de profiter de cet événement pour se mettre en valeur et se faire reconnaître encore et toujours auprès de ses adhérents et de ses partenaires et avoir la possibilité de s'ouvrir sur d'autres types de partenariat.

Dans le cadre de ma formation en licence professionnelle « Coordinateur de projets en Education à l'Environnement et au Développement Durable », j'ai réalisé un stage de 3 mois au sein de l'association GRAINE Poitou-Charentes afin de découvrir les différentes facettes de ce milieu et participer à un projet d'envergure : **les 20 ans du GRAINE Poitou-Charentes**.

Mon objectif principal fut d'appuyer la mise en œuvre de cet anniversaire en lien avec un groupe de bénévoles qui s'est constitué en amont pour la préparation de cet événement et les salariés.

Ce rapport s'inscrit donc dans une démarche de coordination qui implique la mobilisation des bénévoles et salariés.

Ainsi la problématique se définit autour de la question de **l'articulation entre le groupe de bénévoles et les salariés permanents de l'association dans le cadre de la mise en œuvre des 20 ans du GRAINE Poitou-Charentes**.

Pour apporter des éléments de réflexion, mon rapport va se décliner en plusieurs étapes.

La première partie présentera la structure d'accueil et ses caractéristiques ainsi que les spécificités de l'événement et mes missions liées à l'organisation des 20 ans du GRAINE.

Puis, la seconde partie précisera le choix de ma problématique de stage, quelles réflexions et questionnements à se poser par rapport au fonctionnement d'un réseau associatif et sa structuration en interne.

La troisième partie abordera d'une part, la méthodologie employée par rapport aux missions confiées et les résultats obtenus, d'autre part elle engagera une réflexion poussée sur l'articulation entre bénévoles et salariés en s'appuyant sur la situation concrète de l'organisation des 20 ans du GRAINE.

Pour finir, la dernière partie sera consacrée d'une part à l'analyse de ma démarche de travail, à ma contribution à la problématique en tant que coordinatrice et d'autre part, aux difficultés rencontrées et aux enseignements que j'ai acquis tout au long du stage.

I) Le cadre de mon stage

1) Présentation générale de la structure d'accueil

Le siège social de l'association se situe au 97 bis rue Cornet à Poitiers en région Poitou-Charentes (localisation géographique en annexe 1).

Le local est mis à disposition gratuitement par la Ville de Poitiers et se situe dans un bâtiment d'une école primaire au 2^{ème} étage.

Le local comprend deux salles dont une grande partie est dédiée au centre de documentation spécialisé en éducation à l'environnement.

Créé en 1991, le GRAINE (Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement) est une association d'éducation à l'environnement qui repose sur un réseau dynamique d'acteurs en éducation à l'environnement au sein du territoire régional.

Elle a pour objet la mise en réseau et la coordination de l'action de ses membres en Poitou-Charentes.

Le GRAINE a ainsi pour but le développement d'**une éducation pour tous, partout et tout au long de la vie.**

L'association est d'une part, membre du réseau national d'éducation à l'environnement Ecole et Nature et d'autre part, elle fait partie de la CEDD Poitou-Charentes (Coordination des associations Environnement et Développement Durable) au sein de la CPCA régionale (Conférence Permanente des Coordinations Associatives).

2) Composition de l'association

Le GRAINE est composé d'un CA de 13 membres élu le 13 avril dernier à l'unanimité et d'une équipe salariée de 6 personnes (organigramme en annexe 2).

L'association est constituée d'adhérents d'origines diverses :

24 personnes individuelles et 29 personnes morales représentant une structure.

3) Missions et actions du GRAINE Poitou-Charentes

Le GRAINE se donne pour missions : la rencontre des acteurs, l'échange des informations, savoirs et compétences, la formation, la recherche pédagogique afin de promouvoir et faire progresser l'éducation à la nature et à l'environnement à l'échelle du territoire picto-charentais (référence aux statuts).

Trois axes principaux se dégagent :

-Promotion, diffusion et mutualisation

Il s'agit de l'axe principal des activités du GRAINE, sur lequel reposent l'animation du réseau et le développement des partenariats.

Différents moyens sont mis en place dont le centre de documentation spécialisé en EEDD, les publications (lettres du GRAINE, cyberlettre et site internet), des outils de mutualisation (tableau de bord de l'éducation à l'environnement, répertoire des acteurs et des animations en Deux-Sèvres, annuaire des acteurs et outils en Charente) et des événements (forum régional des acteurs de l'environnement).

-Accompagnement de projets et formation

Cet axe regroupe l'ensemble des formes que peut prendre l'appui direct du GRAINE aux acteurs de l'éducation à l'environnement et à leurs projets. Il englobe ainsi la formation, qui se trouve généralement très liée à l'action dans la pratique.

Les principales actions sont les ateliers du GRAINE, le développement d'un réseau d'accompagnement en développement durable, la formation des bénévoles, les formations réalisées dans le cadre du programme de stages de l'IFREE, les rencontres des formateurs en éducation à l'environnement vers un développement durable...

-Coordination de dispositifs pédagogiques

Cet axe est sans doute celui qui peine à trouver un nouveau souffle après la grande époque des « classes de ville » à Poitiers, de Planète bleue en Charente, et de « gérer l'eau ici et ailleurs » qui s'achève définitivement en 2009 après 10 années d'expérience partenariale. Le GRAINE souhaite faire émerger une nouvelle manière de travailler, avec des actions davantage liées aux territoires, mêlant accompagnement et formation (Rapport d'activités 2010)...

4) Les 20 ans du GRAINE Poitou-Charentes

a) Contexte de l'événement

L'année 2011 présente pour le GRAINE un caractère particulier propre à mobiliser l'ensemble de son réseau régional puisqu'il s'agit de « **l'année des vingt ans du GRAINE** ».

Elle est l'occasion d'un travail de fond: regard sur son histoire, analyse des évolutions de ses contextes, retour sur l'importance de l'éducation à l'environnement et des valeurs qu'elle porte, notamment avec l'objectif de revisiter la charte de qualité de l'éducation environnementale de 1992, outil de référence reconnu mais qui a besoin d'être collectivement réactualisé.

b) Objectifs de l'événement

Le GRAINE célèbre ses 20 ans d'existence et dans ce cadre, l'association met en place un « anniversaire itinérant » constitué de deux phases, à la fois distinctes et complémentaires :

-une phase « institutionnelle » dont l'objectif de la journée est de valoriser et développer les échanges entre les acteurs de l'éducation à l'environnement et les partenaires institutionnels.

Le GRAINE souhaite mettre l'accent sur l'importance du partenariat dans l'histoire de l'éducation à l'environnement en Poitou-Charentes ainsi que sur la dynamique de réseau à l'échelle des territoires.

-une phase de rassemblement de tous les adhérents et sympathisants du GRAINE d'hier et d'aujourd'hui dont l'objectif de la journée est de valoriser et renforcer le réseau de l'association au

travers d'un moment plus festif et plus convivial pour se rencontrer, échanger et partager de manière à resserrer les liens entre acteurs de l'éducation à l'environnement.

Cet événement privilégie ainsi la mise en valeur du réseau au travers des adhérents, des partenariats et des actions conduites depuis 1991 à aujourd'hui en éducation à l'environnement dans une perspective de collaboration et de participation entre tous les acteurs de l'EE.

c) Caractéristiques de l'événement

➤ Les organisateurs

Le collectif d'organisation de l'événement est constitué de personnes impliquées et motivées : des administrateurs bénévoles, des adhérents bénévoles, des salariés de l'association ainsi que des stagiaires.

➤ Public cible

Cet événement vise à regrouper tous les partenaires institutionnels, adhérents et membres du réseau régional depuis 20 ans.

➤ Description du programme de l'événement

Un programme de temps forts est concocté par/pour les adhérents du GRAINE et partenaires:

Jour I

- Accueil des personnes qui ont fait et qui font le GRAINE aujourd'hui
- Plénière d'introduction sur le contexte
- Ateliers de production et de réflexion : penser/repenser le GRAINE d'hier à demain
- Repas convivial
- Accueil des invités dont les partenaires institutionnels
- Visite commentée de l'histoire de l'association
- Retour sur les ateliers conçus dans la matinée
- Ateliers d'illustration des 11 articles de la charte de qualité de l'éducation à l'environnement
- Conférence: l'éducation à l'environnement est-elle durable?
- Pot de fin de journée
- Transhumance vers le camping la Frênaie
- Accueil et installation dans les yourtes
- Soirée « auberge espagnole » et festive

Jour II

- Accueil petit déjeuner
- Retour sur les vécus de la veille
- Animations à vivre proposées par les adhérents du réseau
- Repas convivial
- Valeurs et principes de l'éducation: travail de réflexion sur la charte actuelle
- Le devenir du GRAINE dans 10 ans, 20 ans?
- Rafrâchissement
- Banquet festif avec un groupe de musiciens

➤ Moyens à mettre en œuvre

• Des moyens humains :

- La mobilisation d'un groupe de travail pour la préparation de cet événement dont la prise en charge d'une stagiaire sur l'organisation des 20 ans de l'association
- Des intervenants extérieurs: conférencier, musiciens, artiste plasticienne, chargée de communication, traiteur, technicien son

-La mobilisation des adhérents sur des ateliers d'échanges et animations à vivre

• **Des moyens matériels :**

- La location et mise à disposition de deux lieux différents avec l'hébergement pour deux nuitées des participants sur le site d'accueil de la frênaie
- Des équipements divers (ordinateur, imprimante, papeterie, fournitures de bureau,...)

• **Des moyens de communication :**

- Des gobelets réutilisables et personnalisés
- Une rubrique dédiée aux 20 ans sur le site internet du GRAINE (<http://www.graine-pc.org/spip.php?rubrique92>)
- Un appel à contributions lancé auprès des adhérents du GRAINE
- Des invitations pour les adhérents et partenaires institutionnels
- Un programme détaillé de l'événement
- Un bulletin d'inscription
- Un logo/bandeau spécial 20 ans
- Divers supports de communication

➤ **Zone géographique de réalisation de l'action**

La manifestation est prévue sur le territoire des Deux-Sèvres, le premier jour à Niort sur le site de la ferme de Chey et le deuxième jour à la Grève sur Mignon au cœur du Marais Poitevin.

➤ **Date et durée du projet**

L'événement a lieu sur deux jours, le weekend du vendredi 10 et du samedi 11 juin 2011.

➤ **Des partenariats de nature diverse**

Le GRAINE s'est entouré de partenaires divers dans le cadre de la mise en place de cet événement. Connaissant l'intérêt de la ville de Niort pour les questions environnementales mais aussi pour les questions éducatives, le GRAINE avait fortement apprécié ce lien partenarial lors des « Assises Régionales des acteurs de l'éducation, de l'environnement et du développement durable », qui s'était tenu à l'hôtel de ville de Niort, le 13 juin 2009.

A cette occasion, le GRAINE a sollicité la ville de Niort pour un soutien logistique, technique et financier.

Le GRAINE a également eu l'opportunité d'entretenir, d'alimenter et d'élargir le partenariat avec le Parc Inter-régional du Marais Poitevin dont l'histoire commune est déjà riche d'échanges fructueux.

d) Mes missions

En accord avec Chantal GAUDICHAU, directrice du GRAINE Poitou-Charentes et ma tutrice de stage, j'avais pour principale mission de participer à l'organisation de l'événement « les 20 ans du GRAINE Poitou-Charentes ».

Cette mission fut déclinée en plusieurs étapes :

- identifier et prendre contact avec les partenaires institutionnels et les adhérents du GRAINE
- mobiliser les acteurs du GRAINE sur cet événement
- mettre en œuvre l'articulation entre les salariés du GRAINE et les bénévoles de l'association
- contribuer activement à l'organisation de l'événement, proposer des idées, et réaliser des animations
- participer à l'élaboration du budget prévisionnel
- réaliser la frise retraçant l'histoire du GRAINE

- contribuer à la conception du cadre de travail qui permettra de réécrire la charte de qualité de l'éducation environnementale
- participer à l'écriture de la lettre « spéciale 20 ans »

Dès le début du projet, mes responsabilités ont concerné :

- la prise de connaissance de l'événement, sa mission, ses objectifs;
- l'apprentissage des fonctionnements d'un réseau associatif
- les prises de contact avec le groupe d'organisation de l'événement

Au fil des jours, ma position a évolué au sein du groupe et j'ai été nommée par la suite « coordinatrice des 20 ans du GRAINE Poitou-Charentes » avec pour objectifs de participer à la gestion de l'événement selon tous ces aspects, humain, administratif, financier, communication, logistique et technique en relation avec les salariés de l'association.

La déclinaison de ces missions ont permis de faire apparaître les enjeux de ce projet et de déterminer le choix de la problématique.

II) Réflexions et questionnements autour de la problématique

1) Choix de la problématique du stage

Les 20 ans du GRAINE constitue un événementiel motivant, qui donne envie de se rencontrer.

Ce projet porté par l'association (après validation au CA) est né de la volonté d'un petit groupe de bénévoles et de permanents salariés afin d'entretenir une dynamique au sein de ce réseau régional d'éducation à l'environnement.

Au vu de mes missions confiées, il s'avérait intéressant de se pencher sur la question de l'articulation entre bénévoles et salariés au cœur même de l'organisation d'un événement tel que celui-ci. Il s'agit d'une question transversale à toute structure associative mais celle-ci se pose davantage quand il s'agit de mettre en place un événement.

Cela amène à s'interroger sur la place des bénévoles et des salariés dans les actions d'éducation à l'environnement et ce projet est un moyen d'initier à nouveau un travail collaboratif entre salariés et bénévoles.

Il m'a semblé utile de situer ma réflexion et mes propositions en référence à une analyse à la fois théorique et pratique sur le fonctionnement général d'une association organisée en réseau régional d'éducation à l'environnement.

J'ai ainsi défini mon cadre de recherche bibliographique d'une part sur les différents aspects fonctionnels d'une association et d'un réseau et d'autre part sur les rôles respectifs des bénévoles et des salariés et les rapports que cela pouvait impliquer au sein d'un réseau associatif.

Il m'a également semblé important de définir le rôle d'un coordinateur de réseau avant d'envisager un cas concret.

Par la suite, j'apporterai des éléments de réflexion à partir de mon travail de coordination des 20 ans du GRAINE en lien avec les bénévoles et l'équipe salariée permanente de l'association.

2) L'association : définition, fonctionnement général et spécificités du GRAINE

a) Définition d'une association de loi 1901

« L'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices. »

b) Comment fonctionne une association ?

Selon Michel Adam, 4 pôles fondamentaux spécifient le fonctionnement associatif :

-l'appartenance

On fait partie d'une association, déclarée ou de fait, dès lors que le cœur ou la raison nous y pousse.

-la direction

L'association a donc des membres, et il s'agit maintenant de donner la direction à prendre pour qu'elle effectue ses premiers pas ou les suivants, et donc de diriger celle-ci, d'y exercer un pouvoir. Les modalités du partage de ce pouvoir et les diverses formes de sa concrétisation sont très variables.

-la production du service

C'est le lieu et le moment de la réalisation du but de l'association.

Il s'y engage des ressources humaines très variées, à savoir une mise en œuvre d'énergie, d'intelligence et de cœur à la fois, pour faire que l'association existe, en agissant pour l'objectif qu'elle s'est fixé. Et bien sûr des compétences indispensables.

Cela mobilise également des ressources matérielles et immatérielles, les moyens et méthodes de réalisation de la tâche, les techniques.

-l'utilisation du service

Le sens profond de l'acte associatif n'est atteint que lorsqu'il rencontre un public, c'est-à-dire un besoin et/ou une demande.

L'important pour la vie et pour la durée de vie de l'association, se situe dans cette utilisation de l'activité produite par l'association.

La notion d'utilité, qu'elle soit groupale, locale, sociale, collective ou publique se déploie ici dans toute sa diversité et questionne inlassablement l'existence de l'association : à quoi et à qui sert cette association ?

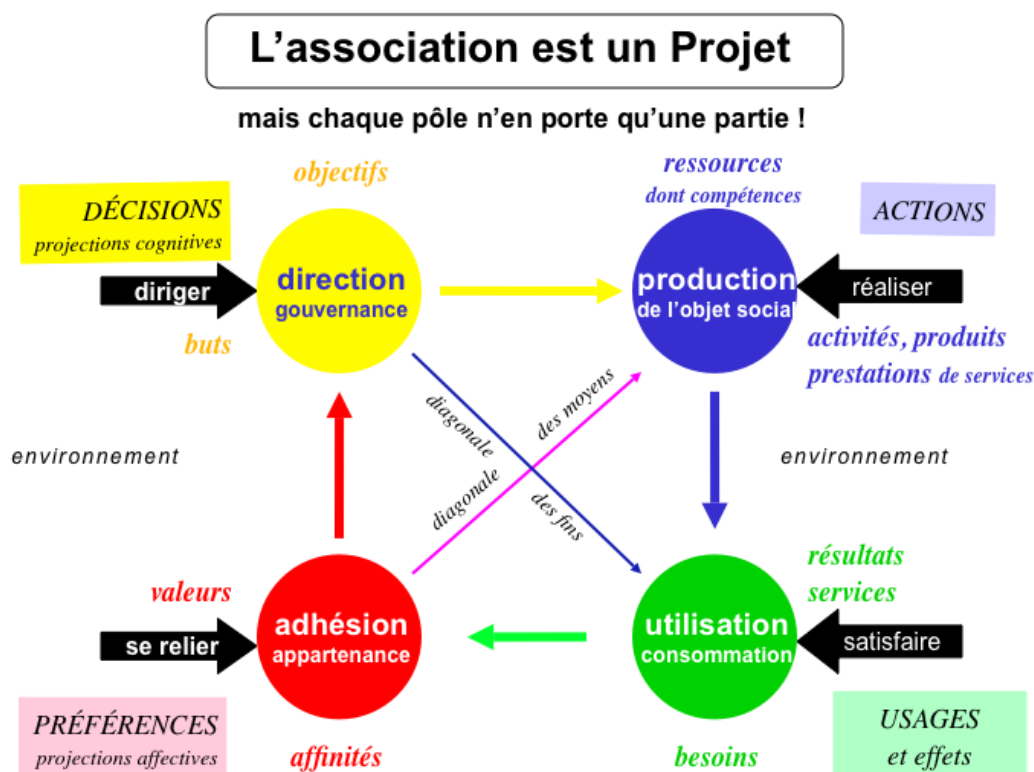


Schéma 1 : le projet social (extrait du rapport de Michel Adam)

Deux grands modes de construction du service associatif :

-le bénévolat des adhérents, voire des sympathisants, qui au-delà de l'engagement « virtuel » qu'est l'adhésion, décident de passer à l'action réelle.

Ce mode de réalisation du service est l'auto-production, ou production de l'association, de son objet par soi-même.

-le salariat, c'est-à-dire le recrutement de salariés qui ont passé un contrat de travail avec l'association et à qui va être délégué tout ou partie de la tâche de réalisation de l'activité.

Ce mode de réalisation est l'éco-production ou production par l'extérieur de l'association, par des éléments de l'environnement.

Le mélange des deux premiers modes est possible et s'appelle production mixte.

c) Le GRAINE Poitou-Charentes : une association d'EE

Le GRAINE est une association loi 1901 spécialisée en éducation à l'environnement.

Son fonctionnement est donc régi par les conditions énoncées dans cette loi. Elle a cependant choisi de fonctionner sur un mode collégial en réunissant trois instances de décision : le Conseil d'Administration, le Bureau et les adhérents.

Les modalités de son fonctionnement sont détaillées dans les statuts de l'association présents en annexe 3.

Ces trois organisations sont très investies dans l'association car elles sont garantes de la mise en œuvre du projet associatif.

Le GRAINE a une présentation claire de son projet associatif, et chaque action est bien reliée avec ce projet. La finalité de son projet associatif est de contribuer au développement de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) en Poitou-Charentes et ailleurs, pour tous les publics. Elle se décline en trois buts (extrait du rapport DLA) :

- représenter et valoriser l'EEDD et ses acteurs associatifs en particulier auprès des institutions
- renforcer la capacité d'agir des acteurs de l'EEDD en leur apportant toute forme d'appui possible.
- mettre en œuvre des dispositifs ou actions pilotes en EEDD

Le GRAINE a la particularité d'être une association employeuse. Le service associatif est donc basé sur un mode de production mixte. Elle se dote de salariés qui constituent un moyen au service de son projet et de bénévoles qui décident ensemble de le faire vivre.

3) Bénévoles et salariés dans les associations

Les activités d'une association peuvent reposer sur trois types d'acteurs :

- les dirigeants bénévoles, membres du conseil d'administration ;
- les autres bénévoles qui apportent leur concours à l'association ;
- et les salariés.

a) Le rôle des bénévoles

Le bénévolat constitue le fondement même, juridique et pratique, de l'action associative. Il est l'acte préalable à la constitution juridique de l'association.

Des personnes physiques se regroupent à partir d'une intention et forment une « personne morale » qui porte alors le projet collectif (Patrick Bonneau, 2001).

L'absence d'un intérêt financier direct et d'une manière générale de toute forme de contrepartie financière est une des caractéristiques essentielles de l'engagement bénévole.

Les bénévoles sont en général issus des rangs des adhérents mais certaines associations n'imposent pas toujours une adhésion préalable ; les bénévoles défendent le projet associatif en consacrant leur temps et leurs compétences aux activités proposées par l'association.

Le bénévole va s'occuper de l'association et participer à ses activités gratuitement. Il donne de son temps et fait profiter de ses connaissances et de son savoir-faire sans contrepartie en argent ou en nature. Son activité associative ne peut pas l'enrichir, financièrement ou matériellement.

Il est donc complètement interdit d'allouer une contrepartie aux bénévoles, malgré tout le temps et les services qu'ils ont pu rendre.

Chaque bénévole est acteur du projet associatif.

Le bénévole doit se sentir sollicité dans le respect de sa disponibilité et de sa compétence.

Le bénévolat pose nécessairement des problèmes concernant les responsabilités de l'action bénévole et les moyens de l'exercer.

Construite historiquement sur l'implication de quelques bénévoles dans un projet, les organisations associatives entretiennent, de par leur caractéristique juridique et la variété des statuts d'acteurs présents, un rapport ambigu au travail.

Si nous reprenons la définition du travail d'Edith Archambault (2006) comme « *une activité qui pourrait être alternativement accomplie par un professionnel rémunéré* », alors les bénévoles effectuent une réalité de travail plus ou moins conséquente selon les configurations.

Guy Néret (2006) définit ainsi trois types de bénévolat associatif, selon la réalisation des activités et la participation à la décision :

- le bénévolat d'administration et de gestion : ce sont les bénévoles du Conseil d'Administration exécutant concrètement les activités de direction et d'administration
- le bénévolat d'animation et d'encadrement, pour lequel le rôle des bénévoles est cette fois plus décisionnaire au travers du Conseil d'Administration et du bureau, qu'opérationnel. Les activités sont menées par des salariés ayant fonction d'exécution
- le bénévolat d'exécution où cette fois-ci les bénévoles sont en réalisation de tâches mais encadrés par des salariés

L'agence Opale (Van Colen 2002) a également réalisé une typologie du bénévolat s'appuyant sur la nature de leur participation à l'association :

- un bénévolat « d'administration » : membres du bureau et Conseil d'Administration
- un bénévolat constituant le « noyau dur » et prenant en charge des activités spécifiques : membres du Conseil d'Administration ou élargi au Conseil d'Administration et réalisant un certain nombre d'activités concrètes
- un bénévolat périphérique pour des appuis plus ponctuels, par exemple sur des accueils concerts, festivals....

La place des bénévoles dans l'association est un processus qui répond à une logique diachronique. Le premier seuil de développement de l'association est celui du bénévolat d'administration, qui est donc effectivement aussi le « noyau dur » de la structure, puisqu'en charge de l'ensemble des activités ou quasiment.

La seconde étape est ensuite souvent la juxtaposition d'une logique salariale au bénévolat d'administration. Le « noyau dur » tend à diminuer et le bénévolat est plutôt en animation et encadrement.

Enfin une troisième étape peut ensuite être le passage à un bénévolat périphérique en sus du bénévolat d'administration, ce bénévolat périphérique devenant exécuteur d'activités définis par une direction salarié.

Cependant ce dernier stade ne prend pas automatiquement cette configuration. Cela dépend, à cette étape, des choix de projets et de gouvernance opérés par les Conseils d'Administration.

On peut tout à fait trouver une association qui reste à la seconde étape que nous avons décrite, en faisant le choix délibéré de maintenir un salariat d'exécution simple, et un bénévolat fort et décisionnaire, ce en vue de respecter en général les idéaux associatifs quant au principe de libre adhésion, de démocratie et de rationalité en valeur.

L'engagement des bénévoles est limité. Il est indispensable de chercher à les impliquer, mais il ne faut pas leur donner l'impression qu'ils sont au travail. Il ne faut pas mélanger leur travail et celui des professionnels. Chacun n'a pas le même rôle dans l'association. C'est un équilibre à trouver et à entretenir.

Rôle des bénévoles au sein du GRAINE

Dans le cas du GRAINE, de nombreux bénévoles s'investissent à leur gré et participent ainsi à la vie du réseau : journées d'échanges et mutualisation, écriture de bulletins de liaison, groupes de réflexion en rapport avec les projets, organisation de Rencontres Régionales, promotion du GRAINE...

b) Le rôle des salariés

Si la personne qui travaille rentre dans le cadre organisé de l'association et est tenue de se plier à un fonctionnement ou à une hiérarchie, on considère qu'il y a un lien de subordination entre elle et l'association.

Elle est alors considérée comme salariée, avec tout ce que cela comporte comme obligations administratives : établissement d'un contrat de travail, application de la législation sociale, déclaration auprès des organismes sociaux, etc. Ainsi, dans le cas d'une association, le salarié exercera son activité sous l'autorité du Conseil d'Administration, du président ou d'une personne déléguée à cet effet. Le lien de subordination pourra se manifester, quelle que soit par ailleurs la nature des tâches accomplies au profit de l'association, ou le degré d'indépendance laissé au salarié (degré qui peut varier en fonction du poste occupé) :

- dans la soumission à des directives et à des contrôles,
- dans le fait d'exercer l'activité dans les locaux de l'association, d'en utiliser les outils de travail (matériel notamment), et de s'engager à fournir programmes et comptes-rendus d'activités.

Il aura à veiller dès son embauche et tout au long de son activité à faire valoir ses droits en tant que salarié tout en respectant le projet associatif dont les bénévoles dirigeants sont les garants. Il est important qu'il ait connaissance du projet associatif. Il peut choisir d'y adhérer.

Rôle des salariés au sein du GRAINE

Dans le cas du GRAINE, les salariés ont pour rôle de faciliter la mise en relation des uns et des autres, d'intervenir lors de formations, d'assurer la coordination des projets et la valorisation des actions d'éducation à l'environnement et à la citoyenneté.

L'association est signataire de la convention collective de l'animation et elle est également adhérente à un Organisme Paritaire Collecteur Agréé : Uniformation

Ceci signifie que la formation des salariés est véritablement un point important de la gouvernance actuelle. Tous les salariés ont eu accès à la formation, souvent au sein du réseau Ecole et Nature.

Le statut associatif a permis de mettre en valeur un acteur singulier dont le rôle est autant de le mener que de se mettre à son service, le bénévole. Pour autant, s'il conserve une place éminente dans le projet associatif qu'il a parfois contribué à créer, il peut lui arriver d'avoir recours à une ressource et une fonction qui doit alors progressivement trouver sa place, le salarié.

C'est de la nature, des possibilités et des limites des rapports entre bénévoles et salariés que nous allons traiter d'une manière générale puis dans le cadre spécifique du GRAINE.

c) Les rapports entre bénévoles et salariés

Les relations bénévoles/salariés sont atypiques et propres au monde associatif.

La différence essentielle entre bénévoles et salariés réside précisément dans l'existence ou non de rémunération, qui est liée directement aux qualifications, aptitudes et compétences. Pourtant, bénévoles et salariés partagent le même combat :

- ils s'efforcent de gérer et d'employer leur temps de la manière la plus utile pour l'association ;
- ils font vivre et développent le projet associatif ;
- ils doivent aussi financer leurs activités ; le bénévolat est gratuit mais pas les activités de l'association ;
- ils mobilisent en permanence des compétences pour servir le projet ; le recrutement de nouveaux bénévoles est, par exemple, permanent dans les associations ;

- ils doivent motiver leurs équipes (bénévoles et salariées) pour transmettre des savoirs, savoir-être et savoir-faire ;

- ils valorisent au mieux les compétences, par le biais des formations, pour que bénévoles et salariés soient les plus performants pour l'association ;

- ils communiquent pour faire connaître leurs actions, dimension fondamentale pour sensibiliser le grand public à leur cause et motiver les équipes de manière interne.

Le principal sujet d'opposition au sein des associations est lié à la légitimité de l'action de chacun : le « don » du bénévole s'oppose au « dû » des salariés. Certains bénévoles se sentent parfois impuissants face à des situations qui exigent une pratique professionnelle particulière. Inversement, il existe des bénévoles très qualifiés qui œuvrent au sein des associations et sont parfois plus compétents que certains salariés.

Une infinité de situations se présentent qui font la richesse de la vie associative mais compliquent les relations entre des collaborateurs aux statuts différents.

Il faut veiller à une bonne articulation entre eux et les professionnels (rôle, fonction, statut de chacun).

Rapports bénévoles/salariés constatés au GRAINE

Dans le cas du GRAINE, on peut constater qu'il y a un « faire ensemble » professionnel qui se passe souvent très bien, mais que le bénévolat « pur », sur les sujets de fond, n'est pas facile à mobiliser. Cela s'explique peut-être du fait de l'envergure régionale de la structure qui serait, dès lors, moins proche des bénévoles.

Le GRAINE a toujours fonctionné avec des bénévoles et des salariés qui sont de plus en plus difficiles à mobiliser et à fidéliser alors que la part de travail des salariés réalise la quasi-totalité de l'objet associatif.

Le GRAINE est une ancienne structure qui traverse aujourd'hui une période de mutation profonde. Elle brasse véritablement son identité par un questionnement important, tant sur le plan de l'objet associatif, que sur la gouvernance ou encore les activités essentielles à la réalisation de l'objet associatif.

C'est dans ce climat de réforme que l'association a fait appel en 2010 à I.P.C.A. (Insertion Poitou-Charentes Active) afin de mettre en place un Dispositif Local d'Accompagnement (extrait du rapport DLA).

A l'heure actuelle, une large réflexion est en cours sur la place des bénévoles dans la structure et sur l'intérêt qu'ils ont à participer au projet. Il s'agit d'un problème courant entre salariés et bénévoles. L'un et l'autre ont une légitimité dans la structure, mais il faut impérativement qu'ils y trouvent une place adéquate, épanouissante pour chacun.

Les rapports bénévoles-salariés ne sont pas simples, puisqu'ils peuvent à la fois s'enrichir mutuellement, se soutenir, et se concurrencer autour de la tâche.

Le GRAINE représente plus qu'une association puisqu'elle s'est organisée en réseau d'Education à l'Environnement. Nous allons donc nous intéresser aux particularités d'un réseau.

4) Le réseau : définition, fonctionnement général et spécificités du GRAINE

a) Définition d'un réseau

Il s'agit d'une organisation formée par un certain nombre de personnes en relation directe ou indirecte entre eux, les unes avec les autres et obéissant aux mêmes directives.

« Un réseau c'est (extrait du livre « fonctionner en réseau ») :

- des liens entre individus créant une situation collective,
- des relations inter-individuelles,
- un outil pour agir ensemble. »

Souple et ouvert, un réseau constitue un groupe dynamique. Les acteurs d'un réseau se mettent en lien pour se renforcer et pour agir mieux ensemble que séparément, autour d'une volonté ou d'un besoin commun.

Ils se reconnaissent les uns les autres un niveau de compétence, une capacité d'influence, une légitimité qui font apparaître les complémentarités et la complicité dans l'action. Les réseaux se définissent ainsi par leur capacité de communication, de démocratie, d'observation des mutations de l'environnement et d'anticipation.

Il s'agit d'un outil ouvert, adaptable et adapté au fonctionnement de plus en plus complexe, et favorise la participation de tous.

Des ressources non déperditives circulent au sein des réseaux :

- ressources sociales
- ressources informatives et documentaires
- ressources intellectuelles et pratiques

Implanté sur un territoire, le réseau est pertinent en termes d'échanges, de réflexions et d'actions, dans un souci de démocratie participative (extrait du livre « Guide pratique d'éducation à l'environnement »).

b) Comment fonctionne un réseau territorial ?

Le fonctionnement en réseau est une culture d'action horizontale, participative et démocratique. Les acteurs de l'éducation à l'environnement dans les territoires ont choisi cette forme de structuration pour répondre à leurs besoins d'échanges, de mutualisation et d'action collective.

L'usage est bien de « faire ensemble » dans les réseaux mais il n'y a pas pour autant de lien fédératif entre ces échelles de réseaux.

Si la quasi-totalité des réseaux régionaux adhère à l'échelle nationale et les réseaux départementaux à l'échelle régionale, un fonctionnement « horizontal » et « participatif » permet à tout acteur de s'investir à l'échelle de territoire qui lui correspond.

Tout acteur, individuel ou structure, peut donc participer aux projets ou aux instances décisionnelles du réseau départemental, régional ou national.

En interne de chacun des réseaux, cette culture se traduit par un fonctionnement en « commissions et groupes de travail » composés des membres du réseau. Ces commissions sont chargées de la conception et de la réalisation des projets.

Le conseil d'administration, décisionnaire final, responsable légal et représentant des acteurs, est ainsi le coordinateur des dynamiques de terrain.

Le Bureau des réseaux est souvent organisé en « coprésidence » : les coprésidents partagent solidairement le pouvoir selon une attribution organisée des responsabilités. Ce système se caractérise donc par un équilibre dynamique et participatif, où chaque réseau s'implique dans les projets correspondant à son échelle de territoire (extrait du rapport d'activités commun 2007).

Chacun de ces réseaux organise son action de sa propre manière.

c) Le GRAINE Poitou-Charentes : un réseau de professionnels en EE

Le réseau est constitué d'adhérents à titre individuel ou par des représentants de divers organismes et par des salariés du GRAINE.

Il s'agit d'un réseau régional d'éducation à l'environnement qui regroupe une diversité de personnes et de structures souhaitant promouvoir et faire progresser l'éducation à l'environnement :

- des éducateurs (enseignants, animateurs...),
- des agents de l'Etat et des collectivités publiques,
- des acteurs du secteur privé,
- des porteurs de projets,
- des responsables de structures d'éducation, etc...

Les objectifs du réseau mettent en avant l'importance de la rencontre entre partenaires de l'Éducation à l'Environnement et de la mise en commun d'informations.

La structuration en réseau résulte de cette exigence, car son fonctionnement horizontal non centralisé et l'absence de dogme permettent à un large public de s'y retrouver.

Le fonctionnement en Réseau présente pour le GRAINE d'autres avantages :

- Il est plus démocratique, souple, et peu contraignant pour ses membres. .
- Il ne nécessite pas de grosses infrastructures de soutien et permet de mettre en contact des personnes très différentes en restant très accessible et ouvert ; toute personne qui souhaite apporter ses idées et son expérience a sa place dans le réseau.
- Il n'existe que par la motivation de ses membres à se rencontrer, échanger, et travailler ensemble.

Plusieurs années d'expérience ont montré que ce type de fonctionnement est parfaitement adapté aux besoins du GRAINE et qu'il peut devenir un puissant moyen d'action.

En 1992, les adhérents de l'association ont rédigé collectivement un texte devenu outil de référence pour les praticiens de l'EE et aussi outil de dialogue avec les partenaires : une Charte de qualité de l'Education Environnementale dans laquelle se retrouvent ses membres et qui guide toujours le collectif (charte en annexe 4). Cette charte contribue à l'identité du réseau au travers de principes et valeurs partagées.

Cette organisation en réseau suppose des métiers particuliers, comme celui de coordinateur de réseau.

d) Le rôle d'un coordinateur de réseau

Les missions du coordinateur de réseau sont nombreuses et l'organisation d'un événement fait partie d'une des nombreuses missions que l'on peut lui confier.

Ses actions :

Organiser et animer un groupe

Faire de la médiation ;
Faire circuler de l'information (fonction centrale) ;
Faire émerger les besoins, désirs, objectifs des membres ;
Savoir proposer un projet, le prendre en main, le diriger ;
Elaborer le positionnement collectif, défendre des principes d'action ;
Savoir transmettre aux adhérents la dimension collective du réseau ;
Aider à la structuration des adhérents ;
Savoir « retransmettre » à tous les adhérents (« égalité de traitement ») ;
Savoir administrer (comptes, secrétariat ...).

Conduite de projet

× Concevoir et planifier son travail ;
× Organiser, coordonner et conduire le travail au sein d'un collectif ;
× Organiser la communication au sein de l'équipe organisatrice ;
× Préparer et animer les réunions ;
× Contrôler le déroulement de l'événement ;
× Faire remonter les difficultés à la Direction, au membre du Conseil d'Administration, aux partenaires et financeurs en concertation avec la Direction ;
× Collecter et centraliser l'ensemble des documents relatifs à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du projet: les justificatifs des dépenses directes, les courriers, les informations collectées à partir des outils de suivi (tableau, cahier, réunion, entretien).

Il s'assure que les personnes concernées soient informées à chaque étape de la mission :

- au lancement : pour promouvoir le projet, faciliter les échanges et la remontée d'informations ;
- tout au long de la mission : donner de la visibilité et favoriser la mise en œuvre du plan d'actions ;
- lors de la conclusion : valoriser les contributions de chacun.

Des réunions de coordination seront organisées régulièrement pour :

- × Se tenir au courant des avancées, écarts, anomalies et difficultés ;
- × Entretenir la dynamique de groupe ;
- × Valider des actions.

Coordonner un réseau, c'est "faire", mais aussi "faire faire" et "faire savoir".

5) L'approche Association-Réseau

Un réseau qui grandit se structure en adoptant un statut associatif. Parce qu'il y est actif, impliqué, motivé, l'acteur appartient au réseau.

Le statut associatif intervient pour structurer le réseau et ses multiples actions.

Ce cadre peut paraître parfois contraignant mais il est également un outil très dynamique. Réseau et association ne s'opposent pas, ils se complètent.

L'organisation en réseau favorise la création du lien social entre structures comparables ou animées des mêmes questionnements.

La mise en réseau des associations autorise l'échange d'informations et de pratiques, la création de services partagés, la formalisation de partenariat, la formulation d'une réponse commune aux attentes de la collectivité.

La mise en relation directe, le partage d'outils, de centres d'intérêts et des préoccupations sont des sources de valeur ajoutée dans le travail associatif.

L'enjeu, pour les réseaux d'éducation à l'environnement doublés d'une structure associative, est de parvenir à concilier les deux types de fonctionnement. Il lui faut introduire progressivement dans le fonctionnement de type associatif des éléments propres au fonctionnement en réseau et réciproquement.

III) La gestion de l'événement

1) La préparation du projet

a) Le rétro-planning

La mise en œuvre d'un événement passe par sa planification et il est essentiel de décliner toutes les phases pour mieux les piloter.

Pour aider à cette réalisation, le **rétro-planning** constitue un outil idéal et adapté pour permettre de visualiser le déroulement de l'événement dans sa globalité.

De cette manière, il permet de prévoir suffisamment à l'avance les actions à penser ou à faire (rétro-planning en annexe 5).

Sa construction s'est définie autour de 5 grands pôles :

- Animation de groupe
- Administratif et financier
- Communication
- Logistique et technique
- Animation de l'événement

En complément, deux autres outils m'ont été d'une aide précieuse, à savoir un cahier pour la prise de notes, où j'inscrivais toutes les informations utiles concernant les préparatifs de l'événement et un agenda personnel pour noter les divers rendez-vous.

b) Animation de groupe

Avant mon arrivée au GRAINE, un groupe de 4 bénévoles administrateurs et d'un salarié s'est constitué pour prendre en charge l'organisation de l'événement.

Progressivement, 4 autres personnes se sont greffées au groupe d'organisation : un autre bénévole administrateur, deux bénévoles adhérents de l'association et un bénévole non adhérent.

Progressivement, j'ai pris la place de Damien Marie (salarié du GRAINE) qui jusqu'à présent coordonnait l'événement, tout en restant en lien avec lui.

Ainsi, en tant que coordinatrice, j'étais chargée de la préparation et l'animation des réunions du groupe de bénévoles, la réalisation et l'envoi des ordres du jour et des comptes-rendus (exemple d'un compte rendu en annexe 6) des réunions pour les 20 ans.

Une fois tous les quinze jours en moyenne, une réunion avait lieu soit à Poitiers, soit sur les lieux d'accueil.

J'étais la « référente » de la transmission des informations sur l'avancement de l'événement au sein des réunions en interne : participation aux réunions d'équipe tous les lundis afin d'informer sur mon avancement dans l'organisation des 20 ans et afin de les questionner sur des questions précises et mobiliser les salariés en interne lorsque cela était nécessaire.

Pour faciliter la circulation des informations, j'ai utilisé l'outil collaboratif Google documents pour mettre en partage divers documents nécessaires au suivi de l'organisation de l'événement. Pour la planification de certaines réunions, je me suis servi de l'outil Doodle.

Je transmettais par mail des bilans écrits chaque fin de semaine au groupe d'organisation pour les tenir informés des avancées de l'organisation et les impliquer davantage (voir un exemple en annexe 7).

c) Volet Administratif et financier

Un budget prévisionnel avait déjà été bâti avec les premières informations recueillies.

Suite à une demande auprès de la ville de Niort pour un soutien financier, j'ai pris en charge le dossier de subvention.

J'ai monté le budget prévisionnel à partir des premiers éléments et ensuite j'ai réalisé un suivi afin de toujours visualiser les coûts résultant des actions à prévoir pour cette journée par rapport aux recettes, ceci en lien avec la directrice du GRAINE (budget en annexe 8).

D'un point de vue administratif, je transmettais tous les contrats, conventions et autres devis des prestataires extérieurs à Béatrice Martin, l'assistante administrative ou directement à la personne concernée pour la signature.

Je laissais le soin à Béatrice de les envoyer par courrier postal quand cela était nécessaire ou bien je les renvoyais par mail quand cela s'imposait.

d) Outils de communication

Une grande partie de mon travail fut de développer divers outils de communication dans l'optique de promouvoir les 20 ans du GRAINE. A cet effet, les outils informatiques (Pack Office, Publisher, Google documents, Paint, Internet) m'ont permis de réaliser de nombreux supports de communication avec l'appui de Véronique Baudry la documentaliste du GRAINE.

Des moyens de communication indispensables tels que la messagerie interne, les listes de diffusion, le téléphone m'ont permis de garder le contact en permanence avec le groupe de bénévoles d'une part et l'équipe salariée d'autre part.

La configuration de la boîte Thunderbird et la création d'une adresse mail GRAINE sur mon ordinateur portable ainsi que l'intégration dans les listes de diffusion m'ont facilité les échanges et ont permis une meilleure circulation des informations.

Voici un listing des actions réalisées en terme de communication :

- Appel à une dessinatrice pour la construction d'une nouvelle charte graphique : un logo spécial 20 ans et un visuel sous forme de frise pour une mise en valeur et un affichage sur tous les documents d'informations de l'événement ;
- Construction d'une signature en bas de mail avec le visuel pour diffusion dans tout le réseau ;
- Rédaction d'articles dans la cyberlettre ;
- Lancement d'un appel à contributions auprès des adhérents du réseau (annexe 9);
- Une mise à jour du site internet pour valoriser l'événement : intégration du visuel en page d'accueil et mise en place de rubriques dédiées à l'anniversaire avec l'aide de Marc Bonneau, salarié du GRAINE ;
- Des gobelets réutilisables et recyclables pour promouvoir le GRAINE ;
- réalisation d'un kit de bienvenue pour les invités (supports d'informations sur le GRAINE) ;
- Supports de promotion tels que le programme, le bulletin d'inscription (annexe 10 et 11).
- Création d'un communiqué de presse en collaboration avec Caroline, une des bénévoles du groupe d'organisation pour informer sur l'événement et communiquer sur les actions du GRAINE en parallèle et envoi à partir d'un listing des médias au niveau régional (Communiqué en annexe 12) ;

-Réalisation de cartons d'invitations à destination des adhérents, des institutionnels et partenaires du GRAINE et gestion des invitations : envoi, suivi des réponses, relances (carton d'invitations en annexe 13).

e) Volet logistique et technique

Lors de mon arrivée, je devais reprendre les dossiers en cours, puisque le choix des structures d'accueil pour la fête avait déjà été déterminé, il s'agissait de la ferme de Chey à Niort et du camping la Frênaie à la Grève sur Mignon.

Il fallait de ce fait que je récapitule toutes les idées d'animation et d'organisation abordés lors des précédentes réunions du groupe de travail.

Je devais également prendre connaissance des décisions (les lieux d'accueil et les dates de l'événement, les intervenants, les choix d'animations) grâce aux comptes-rendus réalisés et des documents élaborés sommairement.

D'autre part, il était important de me faire connaître des contacts mobilisés pour l'organisation, en tant que coordinatrice de l'événement et donc comme la personne qui allait mettre en oeuvre chaque étape des préparatifs.

Il me fallait mobiliser tous les moyens nécessaires et connaître les besoins en termes techniques pour la réservation de matériels, les animations et la sélection de fournisseurs dont la restauration pour établir des devis, avec l'appui de Damien Marie sur les questions très techniques.

Les visites des lieux d'accueil ont été nécessaires afin de mieux cerner les différents lieux, leurs ergonomies, leurs espaces et les besoins associés en termes techniques et audiovisuels.

Ainsi, la configuration de nos espaces devait nous permettre de réaliser un accueil pour 100 personnes, effectuer des animations de nature différentes ainsi que des moments d'échanges et de débats lors de conférences ou expositions.

Pour faciliter l'ensemble de l'organisation logistique et technique, j'ai réalisé un tableau récapitulatif des besoins matériels pour faire un suivi au fil des jours des différents moyens à mobiliser pour l'événement. Je l'ai mis en partage sur Google documents afin que chacun puisse apporter des compléments (tableau en annexe 14).

Pour la logistique à prévoir sur place, j'avais préparé et mis en partage sur Google docs un listing « référents » à compléter par le groupe d'organisation pour la répartition des tâches le jour de l'événement.

f) Animation de l'événement

Le groupe d'organisation avait déjà conçu dans les grandes lignes le programme et avait choisi différents types d'animations allant de conférences en débats en passant par des expositions, ateliers et festivités.

Il avait été décidé de profiter de cet anniversaire pour mettre en avant le savoir-faire du réseau au travers des actions du GRAINE et de ses membres. A partir de ces postulats, je devais me charger de contacter les adhérents du réseau, pour les divers temps d'animations, à savoir les illustrations des articles de la charte et la mise en place d'activités ludiques.

Il fallait également que je détermine avec eux leurs besoins pour la mise en oeuvre de leurs animations. A cet effet des rendez-vous téléphoniques, voire des rencontres ont été organisées quand cela était possible.

Je devais également prendre contact avec les intervenants extérieurs dont Christian Goichon des Brasseurs d'idées afin de l'aider dans la mise en oeuvre de son interprétation théâtrale de l'histoire du GRAINE.

A cette occasion, il fallait collecter des objets et toutes traces symbolisant le GRAINE auprès des membres du réseau. J'ai ainsi créé une liste de tous les objets collectés et je l'ai mis en partage sur Google documents afin d'inviter le groupe d'organisation à l'enrichir.

En ce qui concerne les séquences d'animations préparées par les bénévoles administrateurs et les salariés du GRAINE, un déroulement méthodologique a été établi et mis en ligne sur Google documents afin que chacun puisse en prendre connaissance et le compléter (déroulé méthodologique du 10 juin en annexe 15).

2) La réalisation de l'événement

Rappel des objectifs

Cet événement avait pour principal objectif de rassembler les membres du réseau de manière à fêter ensemble les 20 ans du GRAINE.

Pour l'association, les objectifs ont été atteints.

Ambiance générale de l'événement

L'ambiance de l'événement fut très agréable malgré un temps mitigé.

Ce fut un beau moment mêlant séquences sérieuses et réflexives aux temps bavards et festifs, ponctué de repas fort conviviaux et délicieux.

La soirée auberge espagnole, bœuf musical et nombreuses conversations en tous sens fut riche et longue pour certains avant une nuit récupératrice sous toiles.

Fin du samedi en musique bien sûr, avec le groupe Asteur Bal et les danses folk traditionnelles.

Tous les intervenants extérieurs ont passé un bon moment.

a) La mobilisation du réseau

Malgré le fait que peu d'adhérents ont répondu à l'appel à contributions, le GRAINE estime néanmoins que la mobilisation du réseau était suffisante.

Le GRAINE visait environ 80 personnes le 1^{er} jour de l'événement ainsi que le 2^{ème} jour. Finalement, environ 60 personnes se sont déplacées le vendredi 10 juin à la ferme de Chey et une trentaine le samedi 11 juin. Cela n'a aucunement porté préjudice à l'ambiance.

Néanmoins, certains fondateurs, anciens administrateurs et anciens salariés sont venus participer et ont pu rencontrer les équipes actuelles, les adhérents, les bénévoles et les partenaires de longue date du GRAINE.

Pour le GRAINE, il s'agit d'une belle réussite qui n'a pu exister que grâce à l'énergie et à l'engagement de nombreuses personnes :

- le groupe d'organisation bien sûr : Joseph, Nicole, Damien, Yannick, Julien, Caroline, Richard, Crystèle, Marina, Valentin, Marie, groupe coordonné par moi-même ;
- l'équipe des salariés du GRAINE mobilisée dans son ensemble pour l'événement ;
- la Frênaie et notamment Julien avec un accueil si chaleureux ;
- le Parc Interrégional du Marais Poitevin pour son accompagnement technique et logistique et plus particulièrement Richard et Corinne pour leur présence efficace ;
- les participants aux ateliers d'illustrations de la charte ;
- tous les partenaires du GRAINE pour leur soutien et leur présence : la Région, la DREAL, la Ville de Niort ;
- et toutes celles et ceux qui d'une façon ou d'une autre ont su contribuer à la réussite de cet anniversaire.

b) Les séquences animations

Dès le vendredi matin des adhérents (une bonne vingtaine) se sont trouvés mis en posture de cogitation pour "penser et repenser le GRAINE" autour de ses trois missions essentielles : sa fonction "réseau", sa fonction "politique" et bien sûr les "actions" à mener ; ceci afin d'être en mesure d'en faire une présentation dynamique aux visiteurs de l'après-midi sous la forme d'un blason collectif.

Puis, la parole a été portée par les praticiens membres du réseau pour présenter le "présent" de leurs activités en illustration des articles de la Charte de Qualité de l'Education à l'Environnement.

Ainsi la Frênaie, l'ACEVE, Régalade, la Maison du Marais Poitevin, le Parc Interrégional du Marais Poitevin, l'Ifrée, le GRAINE et son centre de documentation, Crystèle enseignante en classe maternelle et la Ville de Niort, ont-ils pu de façon tournante faire part de leur travail et dialoguer avec les visiteurs en petits groupes.

Nous avons pu accueillir les visiteurs et, après un temps de présentations, rire de bon cœur sur une caricature de ce "passé" du GRAINE (moment d'humour habilement mené par le CRAC, centre de recherche archéologique contemporaine).

Pour compléter la présentation de ce passé de façon plus exhaustive, une frise géante avait été préparée et affichée, rythmant le fil des années par les événements marquants.

Enfin, pour amorcer le "futur", une restitution sérieuse du travail du matin a été présentée, suivie par une brève conférence nettement moins sérieuse autour de la question cruciale " l'éducation à l'environnement est-elle durable ? " (Prestation du CRAC).

Puis, les partenaires se sont exprimés : Monsieur Duforestel pour la Région, Madame Perrin-Gaillard députée maire de Niort, Monsieur Fallon pour la DREAL, Monsieur Thubé pour l'Ifrée.

Enfin, les clés de l'outil " Planète Bleue " ont été remises par Pascale Aubert de la MSA au directeur du Centre de Découverte d'Aubeterre afin que la vie et l'esprit de ce dispositif pédagogique mobilisateur de tellement d'énergies perdure.

Le samedi matin fut consacré à une découverte des lieux : promenade en barque pour pister le Martin-pêcheur et la Loutre et supprimer quelques Jussies flottantes, grimpe dans les arbres, contact sensoriel avec la terre grise du marais, découverte faune-flore..., et échanges sur ce qui avait été vécu la veille.

L'après-midi fut studieuse et productive avec d'abord un retour sur la Charte de Qualité de l'Education Environnementale qui mérite d'être revisitée afin d'envisager une nouvelle édition à l'occasion des 20 ans de la Charte en 2012.

Après un retour par les « historiques » de l'association sur le contexte de l'époque, la démarche d'écriture collective menée, les impacts de cette charte; un travail en petits groupes a pu être amorcé et recueilli. Les ébauches de la démarche à mener pour poursuivre ce travail ont été posées avec la présence d'une dizaine de volontaires.

Une deuxième séquence alliant sérieux et rêve fut menée à partir d'un "lancer de mogettes" questionnant 5 groupes de 5 personnes pendant 5 minutes autour de 5 questions se projetant à échéance de 20 mois puis de 20 ans. Cette animation était basée sur la méthode Philips 6.6.

Des pistes riches sont à exploiter et encore du rire (projetant par exemple en 2032 l'achat de fauteuils roulants et la création d'une maison de retraite pour les « dinosaures » du GRAINE...)

Une dernière séquence sérieuse fut menée autour de la Lettre n°20 qui portera sur "Les 20 ans du GRAINE".

Une autre proposition a vu le jour qui pourrait être portée par les bénévoles : réaliser un album photo de ces 20 ans, reproductible à la demande pour celles et ceux qui aiment cultiver les souvenirs.

c) Témoignages de salariés

Quelques propos recueillis auprès des salariés après l'événement :

Témoignage 1 : « c'est plutôt un succès ! Il n'y a pas eu de souci technique. Je culpabilise un peu de n'avoir pas fait grand-chose le jour de l'événement. Je me suis sentie plus dans un rôle de participante. J'ai apprécié la grimpe d'arbres. Par contre j'ai été un peu déçu de la conférence de Thierry Juillet. »

Témoignage 2 : « le vendredi, j'étais à la fois participant et impliquant. Le samedi j'étais plutôt dans une posture de participant. Le programme était intéressant, rythmé, dynamique et diversifié avec une alternance de différents temps. Il n'y a pas eu de « couacs » d'un point de vue pratique. Le travail de réflexion était intéressant, notamment celui sur la charte mêlant moments d'échanges et de partage entre adhérents de facettes différentes. Le samedi était une journée agréable, le lieu se prêtait bien aux activités.

Témoignage 3 : « j'ai été déçu du nombre de participants mais la qualité de production durant les divers temps de réflexion remplace ce manque. »

Après un bref bilan de l'événement pour situer le contexte dans lequel le groupe de bénévoles et les salariés se sont impliqués dans la préparation et la réalisation de cet anniversaire, nous allons nous attacher à détailler la manière dont s'est réalisée cette articulation entre bénévoles et salariés.

3) L'articulation bénévoles/salariés

Cette partie est donc consacrée à l'articulation entre bénévoles et salariés autour de l'organisation de cet événement. Elle s'attache à présenter à partir de cette situation réelle leurs manières de fonctionner, leurs rôles respectifs et les limites engendrées ainsi que les relations qu'ils peuvent entretenir entre eux.

Tout d'abord, il convient de rappeler qu'il est difficile de mettre sur pied un tel événement si l'on ne peut compter sur une forte équipe de personnels : bénévoles, salariés, et cela dans tous les domaines de l'organisation.

Le « pilotage » de cet événement implique une collaboration entre bénévoles et salariés qui s'expriment par une certaine complexité dans leur mode de fonctionnement ainsi que dans leurs différents rapports.

a) Mode de fonctionnement

Ce mode de fonctionnement associe différents types d'acteurs :

- le groupe de bénévoles ;
- l'équipe salariée ;
- et la directrice.

L'élaboration d'un tel projet nécessite une organisation des allers et retours entre le groupe de bénévoles, pour débattre et choisir, et l'équipe technique, c'est-à-dire les salariés pour élaborer des éléments de diagnostic qui seront à nouveau mis en discussion.

Chacun effectue une part du travail : les bénévoles assurent les parties de réflexion et de décision sur les orientations générales du projet, les salariés se concentrent plus particulièrement sur l'application et la mise en œuvre des tâches d'organisation, d'animation du groupe et les aspects administratifs, logistiques.

Le groupe d'organisation composé en majorité d'administrateurs agit donc comme autorité « direct » sur les salariés puisque c'est lui qui valide les décisions au fil de l'avancée du projet.

Les salariés sont responsables, non pas de l'exécution des objectifs de l'association mais bien de la réalisation du projet.

Ce groupe de bénévoles a le droit d'imposer ses idées, de donner son avis, ses intentions et les objectifs sur les réalisations de l'événement, comme par exemple le choix des contenus des animations.

La directrice de l'association a un rôle particulier, elle a une autorité directe sur les salariés.

Cependant, son autorité est aussi fonctionnelle.

Elle apporte sa contribution à l'accomplissement du projet. Son rôle de « staff » est de programmer les rencontres, de convaincre, de guider les salariés et d'orienter les idées. Elle a un regard sur les questions de budget et se charge notamment des relations partenariales avec les institutions.

Elle assure également un rôle de liaison entre bénévoles et salariés pour faciliter la circulation des informations importantes. Dans certains cas, elle renvoie le coordinateur vers les personnes à qui il faut s'adresser pour telle ou telle chose.

La directrice joue un rôle très actif dans le dialogue, l'écoute et le soutien de l'équipe et la création d'un climat propre à une dynamique collective.

Son rôle directif est justement d'organiser un travail collectif et d'offrir un cadre de travail pour que l'équipe soit efficace.

Un mode directif permet de créer de la cohérence, de la sécurité et de la précision. De plus, la directrice favorise également un rôle délégatif dans le but d'accroître la responsabilisation de chacun des membres de l'équipe salariée et de mieux répartir le poids du travail.

Cette délégation semble-t-il peut créer à certains moments des incohérences à cause d'un manque de communication claire sur les tâches de chacun.

Dès lors que des initiatives sont proposées au sein du groupe de travail, il faut réfléchir par la suite à un aspect plus pratique, concernant la mise en place, l'organisation.

Ainsi de nombreuses idées séduisantes au premier abord doivent être écartées. Il faut savoir faire la part des choses, et même si le groupe de bénévoles est enthousiaste à l'idée de la réalisation d'une activité, c'est le côté pratique et réalisable qui doit primer.

A cet effet, les salariés dans leur rôle de technicien prennent en compte les idées et réalisent ce qui est faisable. Ils sont confrontés à la réalité professionnelle, ce qui implique de mettre des limites et d'agir de manière pragmatique.

Il faut par exemple, impérativement tenir compte du budget et du temps imparti dans lequel une réalisation peut ou non se faire dans de bonnes conditions.

Ce besoin de structuration est nécessaire du fait de la largesse du réseau. Cependant, cette structuration de l'association influence directement l'articulation entre les bénévoles et les salariés. Il existe une ambiguïté entre ce fonctionnement propre à l'association qui impose une hiérarchie et sa fonction réseau.

La réalisation de ce projet dépend fortement des spécificités de ce mode de fonctionnement.

A cet effet, la coordination prend tout son sens.

b) La nécessité d'une coordination

En effet, la coordination est indispensable pour faire le lien entre les salariés et les bénévoles. Elle permet de mieux maîtriser les enjeux relationnels (équipe salariée, bénévoles), pour assurer une meilleure complémentarité des missions de chacun.

Les interventions du coordinateur doivent favoriser la cohésion et l'esprit de collaboration.

L'information doit circuler efficacement à l'intérieur de l'organisation.

Il s'agit de favoriser une interaction productive entre le groupe de bénévoles et les salariés.

Les formes de cette coordination peuvent être multiples et adaptées à chaque contexte: réunions périodiques, contacts téléphoniques, discussions informelles mais régulières... le contact en vrai, est

aussi ce qui "fait réseau". Pour cela, le coordinateur doit créer des lieux d'échanges formels ou informels qui permettent d'abord de se connaître puis de partager ensemble ce projet.

Salariés et bénévoles peuvent ainsi véritablement former une équipe complémentaire, centrée sur la prise en compte globale du projet.

Le coordinateur est l'interlocuteur de référence, cette personne de contact fait le lien entre l'équipe salariée, la direction et les bénévoles. Si elle a une place légitime et qu'elle est reconnue comme telle, elle peut s'assurer d'une collaboration efficace.

Le coordinateur intervient afin d'apporter une certaine structuration.

En pratique, il s'agit pour un coordinateur de comprendre la dynamique des pouvoirs, les forces et compétences respectives de chacun et d'équilibrer les besoins de chacun.

La coordination exige beaucoup de temps et de soutien.

Néanmoins, ce besoin de coordination a ses limites.

c) Les limites de la coordination

Contraintes intérieures

Il existe d'une part des contraintes liées à des facteurs internes :

Dans cette articulation, c'est sans doute la répartition des tâches entre bénévoles et salariés, qui pose quelques problèmes. Il est difficile en effet de définir avec précision des tâches que peuvent assumer les bénévoles.

Un certain nombre de questions se pose :

Sur le mode de fonctionnement :

- ✓ Articulation salariés/bénévoles :
 - Comment communiquer ?
 - Les informations à transmettre : le bénévole doit-il restituer des informations à l'équipe et vice versa ?
 - Quels sont les outils de transmission ?
- ✓ Quel rôle le bénévole peut-il avoir sans que cela ne s'approche de fonctions confiées à des salariés ?
- ✓ ambiguïté entre le temps salarié et le temps bénévole
- ✓ Comment pouvoir compter sur le bénévole ?

Limites des actions et des interventions des bénévoles et salariés :

- ✓ Qu'est-ce que le bénévole a le droit de faire ?
- ✓ Jusqu'où peut-on aller avec un bénévole ?
- ✓ Que peut-on attendre de lui ?
- ✓ Quelle est la marge de liberté des salariés ?

Entre les habitudes "amatrices" et le savoir "professionnel" il y a forcément décalage.

Qui fait quoi ? Comment ? Qui tranche en cas de désaccord ?

Autant de questions qui méritent d'être soulevées.

Contraintes extérieures

Il existe d'autre part des contraintes liées à des facteurs externes :

- éloignement géographique des bénévoles et salariés, limitant les rencontres physiques ;
- hétérogénéité des bénévoles et salariés, de leurs parcours, de leurs pratiques, induisant une multiplicité des approches du projet qui peut amener la confusion ;
- diversité des personnes mises en jeu, de leurs personnalités et de leurs envies impliquant des relations complexes ;
- différence de positionnement entre bénévoles administrateurs et bénévoles non administrateurs
- disponibilité limitée ;
- Différence de niveau d'implication d'une personne à l'autre
- risques de démobilitation de certaines personnes en cours de projet.

Les relations bénévoles/salariés posent ainsi un certain nombre de difficultés pour remplir son rôle de coordinateur.

Mais la situation évolue sans cesse, et les configurations et les articulations sont souvent complexes. Une équipe est un système complexe et dynamique, elle est formée d'individus interdépendants. Les acteurs construisent librement le système de règles leur permettant d'agir collectivement ; ils ne les construisent pas ex-nihilo car ils s'appuient en réalité sur un système de règles extérieures, nées de contraintes extérieures. C'est donc une culture que les acteurs créent et recréent en permanence ; ils construisent par la négociation un ensemble de règles.

L'équipe va au-delà du groupe en supposant la mobilisation et la collaboration d'un nombre choisi de personnes pour l'élaboration d'une tâche commune. S'il est certain que des aspects du management d'équipe s'appliquent aux bénévoles, de nombreuses caractéristiques en limitent la portée.

Malgré ces contraintes, il paraît impossible de tout définir, tout normaliser, tout décrire.

La richesse du bénévolat tient aussi à la diversité des relations, à la spontanéité du lien, à la confiance instaurée entre les personnes.

Entre un bénévole militant, empreint du projet et un salarié qui vit dans le quotidien, il est naturel que les visions soient différentes. Ces différences ne sont pas divergentes. Elles sont complémentaires et, dans une réflexion commune, permettent à chacun d'enrichir son regard et d'enrichir le projet et ses actions. Cela nécessite de respecter l'autre dans ses différences et de rechercher un consensus argumenté.

Cependant quelques pistes peuvent se dégager pour apporter une meilleure efficacité au travail de coordination.

4) Préconisations

Le coordinateur de réseau ne travaille pas seul mais en partenariat avec les bénévoles et les salariés. La gestion du temps du coordinateur demande donc d'organiser aussi le travail des bénévoles.

Il serait opportun de formaliser la réciprocité de l'échange bénévole/association afin de préconiser la rédaction de conventions lues et signées par les parties prenantes ou de feuilles de poste détaillant leurs missions.

Il s'agirait d'une manière de concilier efficacité et création de lien social. Celle-ci permettrait de faire la transparence sur les liens qui unissent les bénévoles à l'association et éviterait tout chevauchement de responsabilités entre les salariés et les bénévoles. Le bénévole est un plus pour l'association, pas une solution de remplacement.

La description de la structure, la définition du cadre de travail et des rôles de chacun des acteurs et l'explicitation des engagements réciproques permettraient de savoir qui fait quoi et d'avoir une « fluidité » dans le travail afin de se donner une méthode de travail efficace.

En amont de l'événement, il serait vivement conseillé quand une seule association est organisatrice d'un événement tel que celui-ci, de mettre en place des pôles organisationnels : coordination, administration, logistique, communication...et de tenir un carnet de liaison ou un petit journal sur sa mise en œuvre.

La production collective d'un rapport final sur l'événement permettrait de garder une trace écrite et serait un moyen de reconnaître le travail des bénévoles qui se sont engagés à organiser cet anniversaire.

L'archivage de tous les écrits ou documents réalisés durant l'organisation de l'événement servirait également de référence pour le prochain groupe d'organisation qui se lancera dans la mise en oeuvre des éditions à venir.

La dernière partie est consacrée à mon analyse de stage, aux expériences vécues et aux enseignements que j'ai pu en tirer.

I) Analyse et bilan du stage

1) Analyse de mon vécu de coordinatrice

a) Phase de découverte du lieu et de mes missions

Les deux premières semaines de mon stage ont été consacrées en priorité à la découverte de l'association et des salariés et de leurs fonctions au sein de la structure.

Une première réunion sur les préparatifs des 20 ans m'avait permis de rencontrer certains bénévoles administrateurs et de me rendre compte de la tâche à accomplir.

Au début du projet, le travail d'analyse et de compréhension du fonctionnement d'un réseau associatif, de ses modes de communication mais aussi les enjeux de la célébration des 20 ans du GRAINE, m'ont pris beaucoup de temps, mais ce travail était essentiel pour comprendre les objectifs du GRAINE et donc du groupe d'organisation.

Ce travail d'immersion m'a permis de cerner les habitudes de travail au sein de l'association, d'être de plus en à l'aise et devenir « la référente » de l'événement.

La majeure partie de mon stage (environ deux mois et demi) a donc été consacrée à l'organisation du 20ème anniversaire du GRAINE.

Les deux semaines restantes ont été consacrées à l'écriture de mon rapport de stage.

Ce travail était d'envergure puisque le GRAINE organisait pour la première fois un événement tel que celui-ci. De ce fait, je ne pouvais pas m'appuyer sur un travail récent. Il me fallait tout envisager à neuf avec l'appui régulier du groupe d'organisation et de l'équipe salariée.

b) Phase de préparation de l'événement

En tant que coordinatrice, j'ai assuré en grande partie la gestion du projet dans son ensemble.

J'ai été amené à participer aux différentes étapes de mise en place de l'événement : recherche et gestion des prestataires, demandes de devis, gestion du planning, suivi budgétaire des opérations, animation de réunions, élaboration des outils de communication, promotion de l'événement et logistique...

Rôle d'animation de groupe

Mon rôle fut pour l'essentiel de maintenir le lien entre la direction, les collaborateurs salariés et les bénévoles. Pour cela j'ai fait en sorte de favoriser un mode participatif et j'ai utilisé des outils

facilitant les échanges entre bénévoles et salariés impliqués dans l'organisation de l'événement, ce qui a permis de créer un lien continu : listes de diffusion spécifiques, organisation de réunions téléphoniques, organisation de réunions périodiques, synthèse régulière diffusée au groupe d'organisation par le biais d'internet.

Concernant mes premières animations du groupe de travail d'organisation, il n'était pas facile d'être à l'aise et de communiquer sur les tâches et mes actions ainsi que les déroulements des décisions prises devant le groupe de bénévoles et l'ensemble des salariés du GRAINE.

En tant que coordinatrice, je faisais part au groupe des différents avancements du projet et je présentais au fur et à mesure, les éléments qui nécessitaient une validation de leur part. Leurs remarques et propositions étaient prises en compte dans l'organisation de l'événement et je devais m'adapter aux possibilités de changement selon les décisions prises par le groupe.

Dans ce cadre-là, je n'osais pas faire part de mon point de vue.

Je me posais la question de la posture délicate tenue parfois par le coordinateur de réseau pendant les réunions. Doit-il intervenir, donner son avis ou simplement prendre des notes ?

Néanmoins, certaines décisions prises en réunion du groupe de travail étaient remises en cause lors de la réunion d'équipe. Et j'avoue que dans certaines situations, cela me mettait dans une position inconfortable. A certains moments, j'aurais dû dire clairement les choses et faire des mises au point.

L'implication des salariés fut nettement marquée dans la réalisation des tâches d'organisation. En amont de l'événement, certains bénévoles se sont impliqués plus que d'autres alors que durant l'événement, les rôles se sont inversés. Il y a eu une grande diversité dans les types de contribution à l'élaboration du projet et cela s'est fait naturellement sans que j'intervienne.

J'avais tendance à envoyer un certain nombre de mails à toutes les personnes impliqués dans le projet pour les informer de l'avancement du projet. Les salariés ne faisant pas parties du groupe de travail mise à part Damien Marie, n'avaient pas le temps de lire tous ces mails et ne suivaient pas la progression du projet. Il aurait été peut-être plus judicieux que je sélectionne les informations à transmettre.

Mon rôle était de m'adapter aux nombreuses contraintes liées aux membres du groupe. La situation géographique des uns et des autres ne facilitait pas les rencontres même si j'avais la possibilité de me déplacer. Certains voulaient rester libres de leur temps et n'avoient aucune contrainte, ce qui ne facilitait pas l'organisation. Aucune charte ou convention n'avait été signée par les bénévoles impliqués dans le projet.

La gestion du projet m'a demandé une certaine concentration sur les habiletés de communication avec les membres et participants au projet, un travail de répartition des tâches entre les membres de l'équipe, pas toujours clairement énoncé, soit finalement un grand travail de réadaptation constante aux différentes étapes du projet. Le système de communication avec les membres a été plusieurs fois remis en question. Les membres n'ouvraient pas toujours leur courriel ou répondaient trop tard. La plupart du temps, je me suis retrouvée dans une position d'exécutante et où j'avais plutôt un rôle de porte-parole des membres.

Je prenais en compte les avis et opinions des salariés et bénévoles qui étaient mobilisés sur l'organisation de cet événement. Je ne me suis jamais considérée comme la principale coordinatrice de l'événement.

Néanmoins, il m'est arrivé de faire certains choix que j'ai soumis ensuite au groupe d'organisation comme la sélection du traiteur.

Pour moi j'avais une place de co-coordinatrice. Je m'appuyais sur les conseils de Damien MARIE, un des coordinateurs de l'association. Ayant beaucoup d'expériences, il s'agissait d'un soutien important dans l'organisation de l'événement.

La distinction entre les activités salariées et bénévoles ne fut pas toujours aisée à réaliser.

c) Phase de réalisation de l'événement

Pendant le déroulement de la journée, je ne m'étais attribuée aucun poste en particulier. Je devais, comme Damien MARIE, être capable de remplacer n'importe quel bénévole à n'importe quel moment de la journée si nécessaire. Nous nous sommes chargés avec le groupe de bénévoles de la mise en place la veille et le matin de l'événement et de l'enlèvement du matériel en fin de journée sur les deux sites d'accueils. Pendant ces deux journées nous avons fait en sorte que tout se passe comme prévu.

Néanmoins, cet événement n'a pas échappé à la règle car durant tout le déroulement de cette manifestation, nous avons rencontré quelques problèmes tant sur le plan communicationnel que logistique, en passant par des soucis de coordination et d'efficacité.

Comme la gestion d'ensemble avait été organisée en favorisant une certaine souplesse, aucun problème grave ne s'est manifesté.

Les intervenants extérieurs auxquelles nous avons fait appel étaient tous présents et se sont donc occupés d'assurer au mieux leurs prestations, ce qui fût le cas.

Cependant, j'avais pris la liberté de participer aux diverses animations et j'ai réalisé que je ne remplissais pas mon rôle de coordinatrice en agissant de cette manière.

Si un problème se présentait, je devais faire en sorte d'être disponible pour le régler. Damien Marie a dû assumer une grande partie de la logistique une fois sur place. Par exemple, la buvette était souvent gérée par les mêmes personnes.

Pour cause, je n'ai pas su gérer la répartition des tâches entre les bénévoles et les salariés au moment de l'événement. En amont, j'avais créé un listing « référents » que j'avais mis en partage en ligne et je pense que l'outil n'était pas adapté au vu du peu de personnes qui s'était inscrits sur les différentes tâches à accomplir le jour « J ». Mon erreur a été de ne pas effectuer un briefing le matin même de l'événement, ce qui aurait permis aux bénévoles et aux salariés de se positionner sur telle ou telle action à réaliser.

Par ailleurs la communication au sein du groupe organisateur n'était pas non plus exempte de tout reproche car beaucoup de manquements ont été constatés. En fait, les informations concernant certaines activités ne m'étaient pas communiquées. J'apprenais au hasard de certaines discussions des informations qui auraient dues être véhiculées à tout le monde. Une certaine hiérarchie établie pour la circonstance prenait des décisions que j'apprenais un peu tard alors que mon rôle étant que coordinatrice était de centraliser les informations.

J'ai également vite compris qu'il était plus que difficile de contenter tout le monde, étant donné la grande variété des personnes présentes.

Certaines s'attendaient également à un événement d'une plus grande ampleur. Il est donc important de considérer que la réalisation d'un événement ne peut contenter l'ensemble des personnes impliquées dans le projet. L'exercice de ces habiletés demande une confiance en soi et envers les autres.

Dans la pratique il est toujours moins évident de savoir préconiser au mieux la personnalité des acteurs du projet mais aussi ses propres capacités et limites.

d) Phase d'apprentissage et d'adaptation constante

Enfin j'ai dû m'adapter à un rythme de travail différent par rapport au rythme de la vie habituelle de l'association. J'ai travaillé en fonction d'une masse de travail et non en fonction d'horaires précis. Mais, en définitive, cela aussi m'a convenu parfaitement. Durant la semaine qui précéda l'anniversaire, il m'arrivait de ne repartir qu'à 19h30. Cet investissement personnel a été choisi de manière délibérée de ma part.

Je souhaitais avant tout que le Jour « J » se déroule sous les meilleurs auspices et j'étais persuadé que le travail effectué en amont porterait ses fruits. Cela s'est avéré exact. De plus, je n'étais pas la seule dans cette situation et cela a contribué à ma motivation. En effet, chaque membre du groupe de travail s'est investi très largement dans cette organisation.

Je me suis aussi retrouvée face des situations inconnues, ou moins évidentes parce que moins théoriques entre autres que les autres tâches que j'ai eu à effectuer. L'organisation d'un tel événement m'a demandé un certain apprentissage tant au niveau de l'organisation pratique que pour la gestion d'équipe. Durant les premières réunions, j'ai beaucoup observé la manière dont Damien Marie, organisait la présentation des informations et envisageait l'évolution de la situation. Au fur et à mesure toujours en observant, j'ai pris peu à peu des initiatives et j'en suis arrivé à réagir naturellement face à des situations qui m'étaient auparavant inconnues. Cela a demandé un certain temps évidemment car je ne m'étais pas préparée à cette tâche mais cela n'a pas freiné mon rythme de travail.

En plus de cela la directrice Chantal GAUDICHAU en tant que maître de stage et Damien MARIE en tant que co-coordonateur de l'événement ont joué un rôle déterminant puisque c'est eux qui m'ont aiguillé dans les démarches que je devais faire. Le but était que je puisse travailler en autonomie le plus rapidement possible. Leurs conseils m'ont été extrêmement précieux et m'ont fait gagner beaucoup de temps sur certains points à gérer ; ils concernaient généralement l'utilisation d'outils adaptés pour la planification d'un tel événement, l'animation de réunions.

Je me suis appuyé en permanence sur les salariés du GRAINE en fonction de leurs compétences car j'avais la possibilité de les voir très souvent, ce qui n'était pas le cas avec les bénévoles impliqués.

Entouré d'une équipe compétente et professionnelle, j'ai pu atteindre les objectifs visés tout en respectant les délais, point fondamental dans le monde de l'organisation.

Je pense qu'il y a un temps d'adaptation quand on se retrouve au sein d'une structure et je n'ai pas eu l'occasion de rencontrer beaucoup de personnes, notamment en dehors des réunions de groupe où je n'ai pas forcément eu le loisir d'approfondir les relations.

Je pense qu'une phase de rencontres aurait été nécessaire dès le départ pour apprendre à se connaître et où les compétences et personnalités de chacun s'expriment mais le temps manquait. Tout le monde n'avait pas forcément du temps libre pour échanger et partager avec moi. La deuxième semaine de mon stage au mois de février était tombée à une période où les personnes étaient en vacances.

J'aurais aimé me sentir plus accompagnée dans le suivi de mon stage mais j'aurais dû faire en sorte d'exprimer ce besoin.

2) Les difficultés rencontrées

Pour une première expérience professionnelle, ce stage ne fut pas simple.

J'ai pris beaucoup de temps à réaliser certaines tâches du fait mon inexpérience dans le domaine de l'organisation d'événements. J'ai eu du mal à prioriser mes actions et à anticiper dans le temps.

Par exemple, je n'ai pas su gérer la communication externe à temps, de ce fait les médias de la région n'ont pas été impliqués.

J'ai éprouvé certaines difficultés à m'exprimer à l'oral, surtout quand il s'agissait d'animer les réunions du groupe d'organisation.

Mon manque d'assurance m'empêchait clairement de prendre la parole et de m'imposer en tant que coordinatrice de l'événement.

De plus, dès le départ je n'ai pas eu de définition claire de mon rôle, je ne savais pas ce qu'on attendait de moi réellement et quelles types de relations je devais entretenir avec le groupe d'organisation. Je ne savais pas quelle posture adopter face à eux.

Ma place n'était pas suffisamment définie par rapport aux autres.

Durant les premières réunions du groupe d'organisation, la responsabilité au sens décisionnel ne m'appartenait pas d'où parfois, la difficulté ressentie de me positionner entre prise d'initiatives et obtention de validations.

Je me suis retrouvé face à des personnes expérimentées et il m'était difficile de me placer comme la coordinatrice en charge de l'organisation de cet événement sachant que ces personnes avaient pour habitude de travailler en lien avec Damien Marie.

Ayant une certaine difficulté d'aisance orale, il était encore plus difficile de se faire entendre face à de fortes personnalités.

J'ai eu le sentiment de ne pas avoir la légitimité nécessaire pour ce type de fonction.

J'ai notamment eu l'impression de ne pas être crédible dans mon rôle de coordinatrice du fait que je sois en stage et que je manque d'expériences dans le domaine de la gestion d'équipe.

De ce fait, j'ai eu des difficultés à impulser une dynamique au sein du groupe.

En ce qui concerne les moyens matériels, je n'avais pas la possibilité d'avoir un bureau par manque d'espace vu qu'il y avait que 2 grandes salles.

Quand tous les salariés étaient présents, nous étions obligés de se répartir dans les salles.

Cela n'a pas toujours été évident, surtout quand j'avais besoin d'être au calme pour pouvoir me concentrer sur mes tâches ou quand j'avais besoin de prendre des appels téléphoniques.

J'ai notamment essayé un problème informatique puisque mon ordinateur a décidé de ne plus fonctionner. Par chance, le GRAINE a pu mettre à ma disposition un autre ordinateur portable.

Néanmoins, j'ai perdu beaucoup de temps à travailler sur les supports de communication. Je devais utiliser le visuel des 20 ans dessiné pour l'occasion et la lourdeur de l'image diminuait les performances de l'ordinateur, ce qui avait pour conséquence de rallonger le temps de réalisation de ces divers supports de communication.

J'ai notamment eu des soucis d'ordre relationnel avec une personne bénévole. J'ai essayé que tout se passe pour le mieux avec cette personne pour ne pas causer de difficultés au sein du groupe de travail. Je pense que je n'ai pas agi de la bonne manière et que j'aurai dû en faire part à Chantal Gaudichau, mon maître de stage et directrice du GRAINE pour éviter que cela ne prenne de l'ampleur et crée des tensions par la suite.

Je ne me suis pas pleinement intégrée dans le groupe de travail du fait de ma timidité.

3) Les enseignements retirés

Ce stage fut riche d'enseignements tant d'un point de vue professionnel que personnel.

a) Enseignements professionnels

Au niveau professionnel ce stage s'est révélé très enrichissant grâce aux nombreuses responsabilités et missions importantes qui m'ont été confiées en tant que stagiaire.

L'organisation des 20 ans du GRAINE a été un véritable challenge et m'a permis de me confronter directement à ce que peut être la profession d'un coordinateur de réseau.

J'ai pu découvrir les activités de cette structure, leurs représentations et leurs valeurs. J'ai pu ainsi démêler leurs logiques, leurs relations et leurs différences.

J'ai évidemment appris énormément de choses sur le fonctionnement d'un réseau associatif, à la fois dans la théorie et en particulier dans le réel.

Ce stage m'a donc permis de renforcer mes connaissances théoriques dans l'utilisation de la communication et d'améliorer ma maîtrise des outils informatiques.

Mon séjour au GRAINE a le mérite de m'avoir fait découvrir les réalités de la vie professionnelle. J'ai donc pu grâce aux expériences de chacun, assimiler les différentes facettes de l'organisation d'un événement d'envergure, en l'occurrence l'anniversaire des 20 ans du GRAINE.

Un autre des apports bénéfiques de ce stage fut l'élargissement de mes connaissances dans le monde de l'organisation d'événements. Coordonner un événement de cette ampleur est quelque chose de très complexe qui a le mérite de permettre, afin de parfaire l'apprentissage théorique, une réalisation concrète sur le terrain.

Il s'agit d'une compétence qui s'acquiert essentiellement sur le terrain.

Cette expérience m'a permis d'avoir une conscience plus aigüe de ce qu'est une bonne gestion de projet, de savoir planifier et d'accomplir une grande diversité de tâches.

Vivre la préparation, l'organisation complète, participer aux réunions de mise en place et surtout au déroulement de l'événement sont des choses qu'on ne peut enseigner.

Au fil du temps, j'ai appris à anticiper les prochaines réunions, de sorte que les bénévoles puissent être disponibles.

J'ai pris l'habitude de préparer correctement les réunions comme définir précisément les objectifs de la réunion, prévoir les ordres du jour en amont de la réunion, traiter les sujets les plus importants de manière hiérarchique, gérer le temps de la réunion, et prendre des décisions avec l'ensemble du groupe. J'ai également pris l'habitude de rédiger des comptes-rendus.

J'ai mis en pratique et appris d'autant plus, à me fixer des objectifs à atteindre, dans un but donné, avec des tâches précises, hiérarchisées dans le temps.

Je me rends compte à présent que c'est en donnant une certaine rigueur à la gestion du projet que l'on peut avoir des résultats sérieux et positifs.

Il me faut donc, à l'avenir, prévoir les rôles de chacun au sein d'une équipe, leur donner une ou des missions avec des tâches précises à accomplir dans un temps donné.

Il me faut pour cela, faire preuve de bien plus d'organisation, en prévoyant cela dans le temps, de rigueur, de bon sens afin de permettre aussi une certaine liberté d'initiatives et afin d'éviter de me trouver sur plusieurs choses à la fois en plusieurs endroits.

Lorsque l'on organise ce type d'événement, on est contraint de déléguer du travail car il n'est pas possible de tout porter sur ses épaules.

Le fait de travailler au sein d'une équipe est stimulant et cela m'a fait comprendre l'importance de structurer les forces et les idées de chacun.

Le groupe d'organisation s'étant constitué en mon absence, je n'avais pas pris le temps d'effectuer cette démarche, à savoir évaluer les besoins du groupe de bénévoles et prendre connaissance de leurs profils. Quand on intègre une structure associative, il faut savoir poser les bonnes questions et être à l'écoute pour comprendre leur philosophie, leur culture et apprendre à les connaître, préciser leurs objectifs, etc. Il s'agit d'une expertise qu'on doit développer et utiliser pour un événement à organiser.

Dans le fond, ce travail fut très épanouissant, puisque le coordinateur a une vision panoptique en temps réel de la construction du projet. A lui ensuite de la faire partager aux autres !

b) Enseignements personnels

De façon générale, ce stage a été l'occasion de développer mes facultés de polyvalence.

La diversité des tâches effectuées pendant le stage, qui correspond à la diversité du travail fourni, m'a donné de plus en plus l'habitude de passer d'une chose à l'autre tout en maîtrisant de mieux en mieux chaque sujet traité.

De plus, il faut souvent faire preuve de rapidité et d'efficacité, et là aussi c'est une habitude à prendre, surtout quand il s'agit de tâches qu'on a jamais effectué auparavant. En tant que coordinateur, il faut apprendre à être polycompétent.

Cette expérience m'a permis d'une part, de développer ma capacité à être autonome et d'autre part d'accroître mon aptitude à travailler en équipe, à coopérer avec un groupe de personnes.

De plus, dans la gestion de ce projet, il fallait tenir compte des particularités de chacun dans l'équipe. C'est ainsi que j'ai appris que prendre trop sur soi, n'est pas forcément la meilleure solution pour éviter les problèmes.

Et c'est grâce à ce constat, que dorénavant je ferai attention à faire le point régulièrement sur ce qui doit être dit ou non, et comment le dire, avec une certaine souplesse, et le sourire.

Le fait d'animer des réunions m'a également permis d'améliorer mon expression orale et de développer mon sens du relationnel. J'ai fait beaucoup d'efforts pour mettre de côté ma timidité et prendre de l'assurance. Je crois avoir développé pendant ce stage une plus grande confiance en mes moyens. J'ai également développé mes qualités à l'écrit, mon sens de l'observation et de l'écoute.

Malgré les difficultés, je garde pour ma part, un bon souvenir de cette aventure professionnelle, je ne me suis pas ennuyé une minute et j'espère que les portes professionnelles s'ouvriront devant moi.

CONCLUSION

Mon stage de trois mois au sein du GRAINE Poitou-Charentes a été d'une grande richesse dans tous les domaines. J'ai certes rencontré des difficultés à mener certaines tâches au cours de mes missions, mais j'ai surtout acquis des compétences professionnelles, techniques et personnelles indispensables pour mon avenir professionnel. Coordonner les 20 ans du GRAINE requiert en particulier des compétences dans divers domaines de la communication: organisation événementiel, développement d'outils adaptés, relations « presse », mise en place de dossiers, suivi budgétaire, négociation, animation de groupe...

Au travers de cette expérience, je me suis rendu compte de la complexité du métier de coordinateur de réseau. Dans un premier temps, il faut savoir s'adapter aux spécificités de fonctionnement, notamment aux différences au niveau des types de membres, aux objectifs à l'œuvre de la structure, ou encore aux modalités de constitution du conseil d'administration et il faut être également capable de décrypter les pouvoirs mis en jeu. L'organisation du temps de la coordination pour la mise en œuvre d'un tel projet dépend clairement de l'organisation globale de l'équipe, permettant de se libérer du seul principe de priorité, soit en l'occurrence, la répartition des tâches entre chacun et un transfert d'informations constant.

Les responsabilités de chacun doivent être clairement identifiées et il ne faut pas négliger l'importance accordée aux relations humaines, à la relation entre les bénévoles et l'équipe salariée. Les bénévoles représentent une part considérable de la force d'organisation de cet événement. Il faut savoir gratifier le travail du bénévole, lui expliquer ses missions, faire en sorte que le projet ne s'impose pas à lui mais devienne le sien.

Cette expérience professionnelle m'a poussé à réfléchir à la notion d'intelligence d'action, soit : dire les bonnes choses, parler aux bonnes personnes, choisir le moment et le lieu, établir une relation de confiance avec tous les membres, traiter le problème ensemble, déterminer un objectif à atteindre et enfin arriver à une solution qui contente tout le monde.

La communication est le point fondamental d'une bonne articulation entre bénévoles et salariés.

En effet, pour un coordinateur, la fonction d'animation est essentielle pour articuler les ressources et les compétences ainsi que les responsabilités et les places de chacun.

Il faut de ce fait, favoriser une transversalité entre les différents acteurs de la structure associative dans une logique de cohérence globale.

Ainsi, la création de lieux et de temps de rencontres facilite la discussion, l'échange et la prise de décision. Au travers de l'organisation de cet événement, cette articulation entre bénévoles et salariés prend toute sa dimension et le "faire ensemble" se renforce petit à petit.

Cependant, la question de cette articulation ne repose sur aucune solution standard, de nombreux facteurs impliquent de s'adapter à la situation vécue et d'adopter une démarche qui correspondrait au mieux aux conditions de l'association afin que le projet vive et se développe

Le GRAINE a profité de cet événement pour mener une réflexion sur son projet associatif et repenser ses finalités, et objectifs futurs dans le but d'un pilotage collectif du réseau.

Cet événement a permis au GRAINE de s'ouvrir sur de nouvelles perspectives et notamment de réfléchir aux prochaines actions à mener, au regard du contexte historique de la région en Education à l'Environnement. Dans le cadre de ses 20 ans, un travail de réécriture collective de la charte de qualité de l'EE a été amorcé avec les adhérents présents et se poursuivra dans les prochains mois.

Le GRAINE tend à impliquer davantage ses membres pour penser et repenser les orientations futures au service de l'EEDD.

« Le réseau ne vit que par et pour ses membres ».

BIBLIOGRAPHIE / SITOGRAPHIE

- ADAM, MICHEL. 2001. *La complexité du système associatif, des richesses à reconsidérer*. Les cahiers du CREAHI.
- BONNEAU, Patrick. 2001. *Rapport d'étude sur le fait associatif en Région Poitou-Charentes*. Associations et territoires.
- CENTRE NATIONAL D'APPUI ET DE RESSOURCES, COMITE NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS. 2011. *L'organisation interne et la gestion des ressources humaines*.
- COMITE SECTORIELLE DE MAIN-D'OEUVRE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE. 2001. *La coordination, l'équipe des salariés et les bénévoles*. Cahier.
- GRAINE POITOU-CHARENTES. 2008. Les statuts du GRAINE Poitou-Charentes. <http://grainepc.org/spip.php?article259>.
- GRAINE POITOU-CHARENTES. 2010. *Rapport moral et rapport d'activités*. Poitiers.
- LEMONNIER, Marc. Pistes pour l'animation de réseaux territoriaux d'éducation à l'environnement.
- LE TURDU, Jean-Yves. 2010. *RAPPORT D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL Stratégie de remobilisation des membres*. Poitiers.
- PNUD MAROC. 2008. *Fonctionnement et Organisation d'une Association*. Khouribga.
- POTEL, Christine. 2006. Les relations Bénévoles-salariés. GRAINE PACA.
- RESEAU DU NUNAVUT, INITIATIVE CANADIENNE SUR LE BENEVOLAT. 2004. *Coordonner les bénévoles*. Cahier.
- RESEAU ECOLE ET NATURE. 2002. *Fonctionner en réseau*.
- RESEAU ECOLE ET NATURE. 2007. Rapport d'Activité Commun. http://reseauecoleetnature.org/system/files/Rapport_Activite_Commune_2007_web_0_1.pdf.
- RESEAU ECOLE ET NATURE. 2010. *Guide pratique d'éducation à l'environnement : entre humanisme et écologie*. Yves Michel. Ecologie.

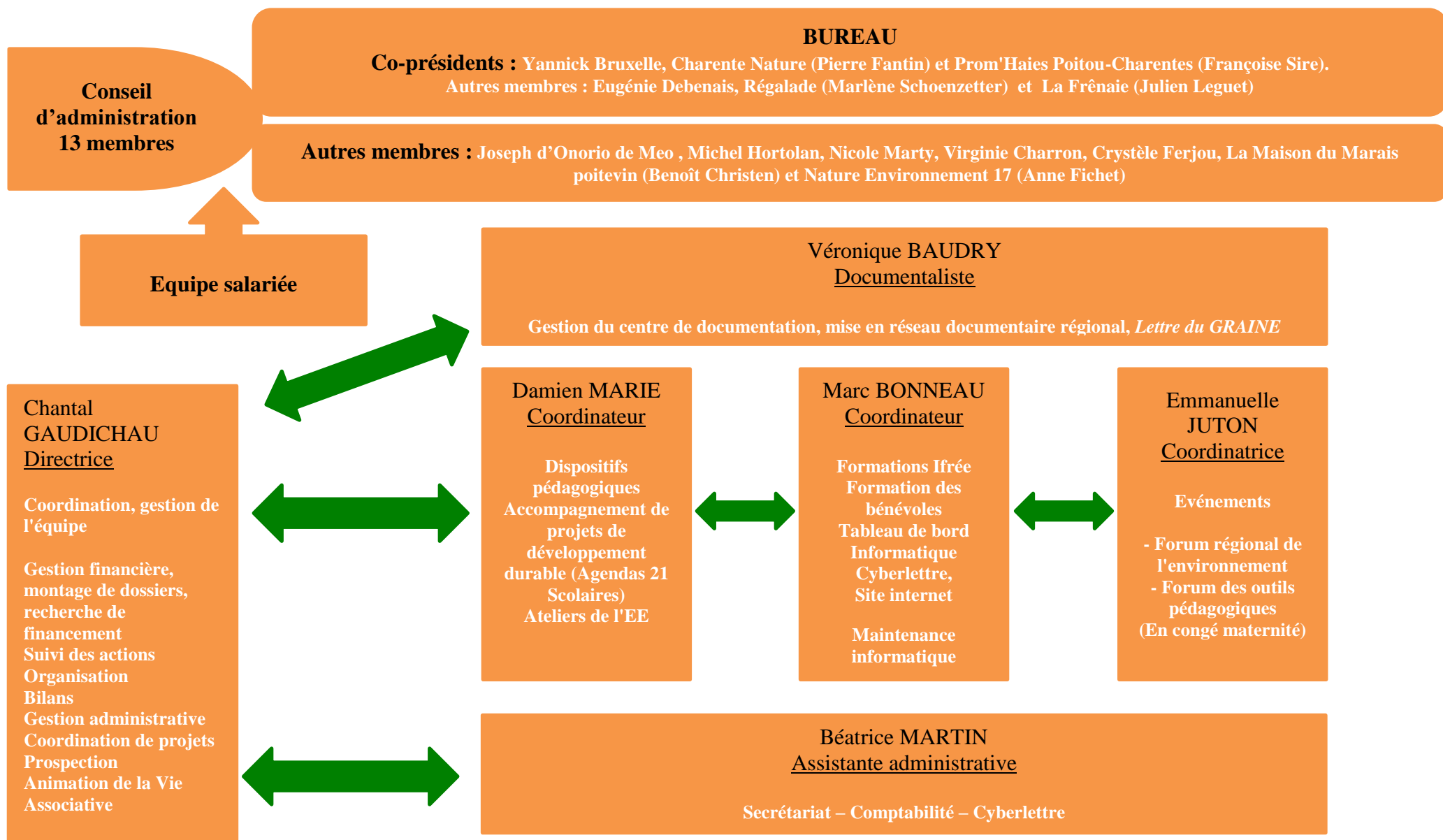
ANNEXES

ANNEXE 1 : CARTE GEOGRAPHIQUE DE LA REGION POITOU-CHARENTES.....	1
ANNEXE 2 : ORGANIGRAMME DU GRAINE POITOU-CHARENTES.....	2
ANNEXE 3 : LES STATUTS DU GRAINE POITOU-CHARENTES.....	3
ANNEXE 4 : LA CHARTE DE QUALITE DE L'EDUCATION ENVIRONNEMENTALE...8	8
ANNEXE 5 : RETROPLANNING DE L'EVENEMENT.....	10
ANNEXE 6 : EXEMPLE DE COMPTE-RENDU DE REUNION.....	12
ANNEXE 7 : EXEMPLE DE BILAN PAR MAIL.....	14
ANNEXE 8 : BUDGET DE L'EVENEMENT.....	16
ANNEXE 9 : APPEL A CONTRIBUTIONS.....	18
ANNEXE 10 : PROGRAMME DE L'EVENEMENT.....	20
ANNEXE 11 : BULLETIN D'INSCRIPTION.....	22
ANNEXE 12 : COMMUNIQUE DE PRESSE.....	23
ANNEXE 13 : CARTON D'INVITATION.....	24
ANNEXE 14 : TABLEAU DES BESOINS MATERIELS.....	25
ANNEXE 15 : DEROULEMENT METHODOLOGIQUE DU 10 JUIN.....	27

ANNEXE 1 : CARTE GEOGRAPHIQUE DE LA REGION POITOU-CHARENTES



ANNEXE 2 : ORGANIGRAMME DU GRAINE POITOU-CHARENTES



ANNEXE 3 : LES STATUTS DU GRAINE POITOU-CHARENTES

Art. 1 : Dénomination

Entre toutes les personnes morales et physiques qui adhèrent aux présents statuts, il est formé une association sans but lucratif régie par la loi du 1er juillet 1901 et ses décrets d'application, dénommée : GROUPE REGIONAL D'ANIMATION ET D'INITIATION A LA NATURE ET A L'ENVIRONNEMENT (G.R.A.I.N.E.).

Art. 2 : Siège social

Le siège social de l'association est fixé au 97 bis rue Cornet à Poitiers (86000). Il peut être transféré dans le Poitou-Charentes par décision du Conseil d'Administration ratifiée par l'Assemblée Générale.

Art. 3 : Durée

Le GRAINE est créé pour une durée illimitée.

Art. 4 : Objet

Le GRAINE a pour objet la coordination de l'action de ses membres concernés par l'Education à la Nature et à l'Environnement en Poitou-Charentes. Il se donne pour mission : la rencontre, l'échange, la formation, la recherche pédagogique au niveau régional avec une ouverture sur d'autres régions, voire d'autres pays pour promouvoir et faire progresser l'Education à la Nature et à l'Environnement aussi bien pendant le temps scolaire que pendant le temps de loisirs et à travers des actions à caractère social et/ou d'utilité collective et générale.

Art. 5 : Moyens d'action

Le GRAINE pourra prendre en charge toute action pour réaliser son objet. Il pourra notamment assurer lui-même ou par l'intermédiaire de ses membres : des actions d'animation, de formation, d'information et de sensibilisation, des publications.

Il pourra mener des actions éducatives en partenariat avec les administrations, les collectivités locales ou territoriales, les associations, les structures qui poursuivent des buts analogues ; et, en général tous les moyens autorisés par la loi.

Art. 5 bis

Le GRAINE est membre adhérent du Réseau National « Ecole et Nature » et, à ce titre, s'engage à participer aux travaux du comité permanent des réseaux régionaux d'Education à l'Environnement et à les prendre en compte dans son programme d'action.

Ce comité permanent a trois missions principales :

- ▶ réflexion sur l'état de l'Education à l'Environnement en France et perspectives de développement ;
- ▶ articulation des actions menées au plan national (Ecole et Nature), régional (GRAINE et autres réseaux régionaux) et départemental (réseaux départementaux, relais) ;
- ▶ orientation pour des projets communs à réaliser.

Art. 6 : Composition de l'association

Le GRAINE est composé :

▶ de membres bienfaiteurs qui contribuent aux ressources financières de l'association suivant les modalités fixées par le règlement intérieur dans le cadre de la loi. Ils sont nommés par l'Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration.

▶ de membres actifs qui payent annuellement une cotisation fixée par l'Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration répartis en collèges qui sont :

1. 1er collège : les associations, les établissements publics et les organismes qui exercent des activités d'Education et d'Animation utilisant le patrimoine naturel et l'environnement.
2. 2ème collège : les personnes physiques qui adhèrent au GRAINE.
▶ de membres associés qui sont les représentants de l'Etat et des services dans la Région, des représentants des collectivités territoriales, les personnalités et représentants d'organismes pouvant apporter un soutien aux objectifs du GRAINE.

Art. 7 : Adhésions, radiations

L'adhésion des membres, présentée sous la forme d'un courrier adressé au bureau du GRAINE, et pour les associations d'une délibération en ce sens de leur Conseil d'Administration accompagnée d'une copie de leurs statuts, est soumise à l'approbation du Conseil d'Administration du GRAINE qui n'a pas à motiver sa décision.

La qualité de membre se perd :

▶ par démission : tout membre peut, à tout moment, donner sa démission, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée au bureau du GRAINE

▶ par radiation prononcée par le Conseil d'Administration pour :

1. ne pas avoir acquitté leur cotisation annuelle, après avoir reçu un courrier de rappel,
2. du fait de leurs agissements ou d'une modification de leurs statuts qui ne seraient pas en conformité avec les statuts du GRAINE.

Le GRAINE reprendra de plein droit les diverses responsabilités confiées aux membres démissionnaires ou radiés qui ne pourront demander le remboursement des cotisations versées.

Art. 8 : Assemblée Générale Ordinaire

Composition :

L'Assemblée Générale Ordinaire (ci-après A.G.O.) se compose de tous les membres actifs du GRAINE à jour de leur cotisation. En cas d'empêchement, un membre peut se faire représenter par un mandataire muni d'une délégation écrite adressée au bureau du GRAINE. Les membres associés participent à l'A.G.O. avec voix consultative.

Convocation :

L'A.G.O. se réunit une fois par an, sur convocation du bureau ou du tiers de ses membres actifs agissant solidairement, après délibération du Conseil d'Administration qui adopte l'ordre du jour comportant au moins les comptes-rendus d'activités et financiers de l'année légale échue. La convocation, mentionnant l'ordre du jour, est adressée par écrit au moins quinze jours à l'avance.

Prérogatives :

L'A.G.O. délibère sur l'ordre du jour. Un rapport moral et un rapport financier lui sont soumis pour approbation. Elle fixe le montant de la cotisation annuelle sur proposition du Conseil d'Administration. L'A.G.O. est tenue d'examiner les points dont l'inscription à l'ordre du jour est demandée par le quart au moins des membres de l'Assemblée agissant solidairement. L'A.G.O. peut délibérer valablement sur des motions préalablement soumises au Conseil d'Administration dans des conditions fixées par le règlement intérieur. L'A.G.O. est consultée sur la répartition des responsabilités des postes de co-présidents.

Votes :

Les décisions ne sont valablement prises que sur les points inscrits à l'ordre du jour et à condition que la moitié au moins des membres actifs soient présents ou représentés.

Si cette proportion n'est pas atteinte, l'A.G.O. est convoquée à nouveau dans un délai n'excédant pas un mois.

Au cours de cette deuxième réunion, convoquée sous la même forme que la première et sur le même ordre du jour, les délibérations sont valables quelque soit le nombre de membres présents ou représentés.

Les mandataires ne peuvent détenir plus d'un mandat.

Art. 9 : Assemblée Générale Extraordinaire

Composition :

Elle est identique à celle de l'A.G.O.

Convocation :

L'Assemblée Générale Extraordinaire (ci-après A.G.E.) peut être convoquée par le bureau, le tiers des membres du Conseil d'Administration ou la moitié des membres actifs agissant solidairement. La convocation mentionnant l'ordre du jour et signée par les demandeurs est adressées dans les mêmes formes que pour l'A.G.O.

Prérogatives :

L'A.G.E. est appelée à se prononcer sur les décisions de modification des statuts ou sur la dissolution de l'association. Son avis n'est pas requis en cas de transfert du siège social.

Votes :

Les trois-quarts des membres actifs de l'association doivent être présents ou représentés. Si ce quorum n'est pas atteint, l'A.G.E. est reconvoquée dans les quinze jours et peut alors délibérer quelque soit le nombre des participants. Les mandataires ne peuvent détenir plus d'un mandat.

Art. 10 : Conseil d'Administration

Le GRAINE est administré par un Conseil d'Administration de 18 membres avec voix délibératives, au plus répartis comme suit :

- ▶ 7 membres, au plus, issus du 1er collège,
- ▶ 11 membres, au plus, issus du 2ème collège en recherchant une représentation égale des départements de la région.

Les administrateurs sont élus à la majorité des voix de l'Assemblée Générale pour 3 ans, ils sont rééligibles. Le Conseil d'Administration est renouvelable par tiers tous les ans.

Chaque collectivité ou service administratif contribuant aux activités du GRAINE peut sur invitation du bureau, participer au Conseil d'Administration en désignant un représentant ayant voix consultative.

Le Conseil d'Administration peut également s'adjoindre, avec voix consultative, des représentants de sociétés civiles ou commerciales susceptibles de contribuer efficacement aux activités de l'association. Ces représentants seront désignés par leurs structures d'origine pour une durée d'un an renouvelable.

Le Conseil d'Administration peut entendre en séance toute personne ou représentant d'organisme utile à son information.

Le Conseil d'Administration se réunit au moins trois fois par an, sur convocation du bureau ou sur demande du tiers de ses membres. Il délibère si ou moins la moitié des membres élus sont présents, aux deux tiers de ses voix. Il est tenu procès-verbal des séances.

Rôle du Conseil d'Administration

Le C.A. élit le bureau parmi ses membres. Il fixe les responsabilités des postes de co-président(e)s après consultation de l'A.G.O.

Le C.A. règle par ses délibérations les affaires de l'association.

Il délibère sur la mise en œuvre du programme d'actions de l'association. Il prépare le budget. Il propose les ordres du jour et modifications des statuts soumis aux A.G.E.

En cas d'empêchement, les administrateurs peuvent se faire représenter par un mandataire. Un administrateur ne peut détenir plus d'un mandat.

Art. 11 : Le bureau

Le Conseil d'Administration élit en son sein un bureau de 5 membres au moins comprenant un collège de 3 co-président(e)s au moins qui exercent solidairement des responsabilités partagées et sont référents des missions de l'association et un collège de membres sans responsabilités particulières.

Rôle du bureau :

Le bureau a pour mission

- ▶ d'assurer le fonctionnement normal du réseau
- ▶ de recruter les personnels et de les gérer
- ▶ d'ordonnancer les dépenses

L'association peut ester en justice, l'un des co-présidents sera désigné par le bureau en cas de nécessité pour la représenter dans tous les actes de la vie civile.

Art. 12 : Ressources

Le GRAINE dispose des cotisations de ses membres fixées chaque année par l'Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration. Il peut faire appel à toutes les sources de financement autorisées par la loi pour réaliser ses buts et assurer son fonctionnement. Le Conseil d'Administration délibère et approuve les propositions présentées sur ce sujet par le bureau. Le GRAINE pourra employer des personnels salariés, vacataires, stagiaires ou détachés par leurs organismes, etc.

Art. 13 : Commissions

Le GRAINE peut former en son sein et avec le concours de toute personne ou représentant d'organisme, de collectivité ou de service intéressés, des commissions chargées de la réflexion ou d'actions sur des thèmes ou des sujets précisés par le Conseil d'Administration.

Art. 14 : Modification des statuts

Les présents statuts peuvent être modifiés par une A.G.E. convoquée à cet effet. Les propositions de modification doivent être soumises au Conseil d'Administration. Les modifications doivent être approuvées par les trois-quarts des membres présents ou représentés à l'A.G.E.

Art. 15 : Dissolution de l'association

La dissolution de l'association peut être prononcée par une A.G.E. convoquée sur cet ordre du jour exclusif. En cas de dissolution, l'A.G.E. désigne un ou plusieurs commissaires chargés de la liquidation des biens. Elle attribuera l'actif net à une association poursuivant les mêmes buts.

Adoptés par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mai 2008.

Les co-présidents : Marc Gustave pour les Petits Débrouillards, Marie-Emmanuelle Halouis pour Charente Nature, Nicole Marty, Béatrice Nicolas, Françoise Sire pour Prom'Haies.

ANNEXE 4 : LA CHARTE DE QUALITE DE L'EDUCATION ENVIRONNEMENTALE

Cette charte a été élaborée collectivement par les membres du GRAINE Poitou-Charentes au cours de l'année 1992 pour les journées de l'environnement. Elle constitue une image de l'état actuel de leur réflexion et se veut à la fois un outil de référence pour les praticiens de l'éducation environnementale et de dialogue avec les diverses institutions.

Toutes les associations et structures signataires s'engagent à prendre en compte dans leurs pratiques des démarches mettant en oeuvre les articles de cette charte.

Elle est actuellement signée par plus de 30 structures de Poitou-Charentes. Des structures d'autres régions commencent à le faire également.

Préliminaire

L'éducation environnementale doit permettre "d'acquérir les connaissances, les valeurs, les comportements et les compétences nécessaires pour participer de façon responsable et efficace à la présentation et à la solution des problèmes de l'environnement, et à la gestion de la qualité de l'environnement."

UNESCO 1977.

Article 1

L'Education Environnementale est une composante essentielle d'une éducation globale et permanente. Elle est un droit pour tous.

Article 2

L'Education environnementale concerne tout le champ éducatif dans les temps de scolarité ou de formation et de loisirs.

Article 3

L'Education Environnementale relève de la responsabilité de tous, éducateurs et éduqués dans la pluralité des points de vue et sans prosélytisme.

Article 4

L'Environnement, concept récent et évolutif, recouvre les relations d'interdépendance entre les êtres humains, leurs pratiques économiques, sociales, culturelles, et les composantes naturelles du milieu.

Article 5

L'éducation environnementale, intégrant la complexité, favorise et utilise la diversité :

- ▶ des disciplines (scientifiques et humanistes, ...)
- ▶ des approches (ludique, naturaliste, sensible, sensorielle...)

- ▶ des démarches (de découverte, expérimentale, analytique...)
- ▶ des outils d'analyse et de synthèse (lecture du réel, représentation en système, modélisation...)

Article 6

L'Education Environnementale nécessite l'acquisition de connaissances et contribue à leur structuration. Partant de problématiques locales et considérant la vulnérabilité des milieux, elle est en mesure de générer des propositions de solutions et des actions.

Article 7

L'Education Environnementale implique une rigueur scientifique qui intègre les incertitudes, l'évolution des savoirs et permet à chacun de forger sa propre opinion en prenant du recul par rapport aux événements et en évitant toute interprétation simpliste.

Article 8

Le concept d'environnement est indissociable de celui de citoyenneté. L'Education Environnementale cherche à développer des attitudes responsables face à nos actes quotidiens et à leurs conséquences.

Article 9

L'Education Environnementale considère l'être humain dans sa globalité et son unicité. Elle s'appuie sur des méthodes faisant appel aux notions de projet, de contrat, d'implication, de plaisir, de confiance, de solidarité.

Article 10

L'Education Environnementale cherche à promouvoir les notions de citoyenneté terrestre et de développement économique durable, respectueux des équilibres écologiques.

Article 11

La formation des praticiens de l'éducation environnementale doit leur permettre de maîtriser des démarches actives, de concevoir des outils pédagogiques adaptés aux différents publics.

Ces démarches et outils visent à l'appropriation des connaissances et des concepts permettant de mieux comprendre les enjeux et d'y faire face.

Cette formation les mettra en capacité de jouer un rôle d'initiateur, de médiateur dans la conception et la mise en oeuvre de projets respectant la complémentarité des approches et des compétences.

Les actions de formation utiliseront ces mêmes méthodes dans le cadre d'un partenariat qui visera un équilibre entre l'"éducatif" et l'"environnemental".

ANNEXE 5 : RETROPLANNING DE L'EVENTEMENT

ACTIONS / SEMAINES		28/03/2011-01/04/2011	04/04/2011-08/04/2011	11/04/2011-15/04/2011	18/04/2011-22/04/2011	25/04/2011-29/04/2011	02/05/2011-06/05/2011	09/05/2011-13/05/2011	16/05/2011-20/05/2011	23/05/2011-27/05/2011	30/05/2011-03/06/2011	06/06/2011-10/06/2011	
	REUNIONS	30 et 31 mars	06-avr	13-avr	18-avr		02-mai		19-mai	24-mai			
ADMINISTRATIF / FINANCIER	Convention ferme de Chey						réception	vérification					
	Dossier subvention Ville de Niort			montage du dossier	Réunion 19 avril	réception avant le 26	compléments programme + budget		Réunion 17/05 17h				
	Devis auprès entreprises gobelets												
	Devis Traiteur Repas							à faire valider		nombre inscrits	devis à signer + acompte		
	Déclaration buvette												
	Devis Frénaie												
	Gestion inscriptions												
	Contrat Asteur bal												av 10 juin
	Contrat Brasseurs d'Idées												
	Suivi du budget												
COMMUNICATION	Dessins Anne-Paule			échanges d'opinion	retour définitif								
	Listing adhérents												
	Envoi appel à contributions				Deadline 18 avril - relance	deadline 28 avril							
	Article cyberlettre												
	Listing partenaires												
	Carton d'invitation									27-mai			
	Plan de communication												
	Programme												
	Contacteur officiels pour discours												
	Bulletin d'inscription												
	Reprographie/envoi												
	Courrier électronique												
	Site Internet -> création de rubriques + photos + plan d'accès												
	contact Parc reprographie pour impression de divers supports												
	Commande Gobelets (visuel à faire)											réception commande	
	Contact Presse Parc du Marais Poitevin												
	communiqué de presse										27-mai		relance 9 juin
relance mail invitation													
Kit de bienvenue													

LOGISTIQUE / TECHNIQUE	Listing objets Christian Goichon										deadline 1er juin	
	Contate asso "les copains râleurs" partenariat logistique											
	Visite ferme de Chey avec Christian Goichon											
	Réservation tivoli											
	fiche technique service événement ville de Niort											
	Sonorisation (fiche technique) PIMP											
	Préparation illustrations charte											
	Préparation animations à vivre											
	réparation ateliers loisirs libres											
	Fiche matériel technique Damien + technicien son											
	location matériel sono											
	Besoins matériel animations											
	Garderie											
	Achat vins pour repas											
	Achat petit déjeuner (thé, café, jus de fruit, pâtisserie)											
	Achats pour le pot											
	Achat buvette (bières, vins, sirops...)											
	Pancartes sur site											
	Panneautage accès au site											
	Décoration											
	Listing référents tâches (Gestion buvette)											
	Organisation des transports											
	Mise en place Toilettes sèches											
Stockage "auberge espagnole"												
Accueil camping												
Installation / désinstallation												

ANNEXE 6 : COMPTE RENDU DE LA REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL DES 20 ANS DU GRAINE

LE MERCREDI 13 AVRIL 2011

Ordre du jour: Faire un point sur l'état d'avancement des 20 ans du GRAINE

Différents éléments à aborder:

-l'appel à contributions + mail d'introduction

-Différents budgets: le devis gobelets + Brasseurs d'Idées + Groupe Asteurbal + forfait hébergement et repas

-Dessins d'Anne-Paule

-Dossier subvention Mairie de Niort

Les retours du Groupe de travail

Appel à contributions

Le groupe s'est mis d'accord pour le valider → RAS mis à part quelques fautes d'orthographe et le rajout des deux lieux de l'événement

Dans le mail d'introduction, rajouter seulement « excusez-nous pour les doublons »

Voir toutes les listes « adhérents » possibles

Dessins d'Anne-Paule

Bandeau : enlever les couleurs à l'intérieur des mots

« Poitou-Charentes » écrit avec une taille plus grande

Les petits arbres → troncs également en vert

Utilisation possible du bandeau en affiche

Logo: A l'intérieur de l'arbre, intégrer un feuillage vert

ne pas dissocier « 20 ans » (pas droit) de « Éducation à l'Environnement »

Remonter les dates « 1991 » et « 2011 » pour plus de visibilité et les mettre en taille plus petite

« Brasseurs d'Idées »

2 interventions le vendredi après-midi pour un montant de 1400 euros (du fait d'un temps de préparation assez important)

Budget validé par le groupe en échange d'une modification au niveau de la conférence:

DD et EE → intégrer la notion d'Education à l'Environnement

Groupe de musique Asteurbal

Budget de 600 euros validé

Les repas

Budget prévisionnel pour frais de repas à hauteur de 1200 euros actuellement

En cours d'attente pour des devis auprès de traiteurs

- Budget à actualiser et à renvoyer au groupe de travail

Partenaires possibles évoqués

- Dossier subvention exceptionnelle Mairie de Niort
Impliquer le service Agenda 21 qui peut être un important soutien technique et logistique
Contacter la directrice du service, Claire Batifoulier
-Pour un éventuel rendez-vous avec Madame le Maire, possibilité pour Joseph de la rencontrer sur Niort
- Rencontre possible de Richard Joseph du Parc du Marais Poitevin, lors de l'AG (notamment pour la mise en œuvre de la carte adhérents + partenaires auprès de leur service SIG)

Modalités Hébergement + repas

Forfait de 1000 euros pour hébergement au camping (mise à disposition de l'ensemble des lieux)
→ validé par le groupe

Proposition d'un forfait dégressif de 20 euros à payer par les adhérents comprenant :

- l'hébergement en yourtes et l'accès à l'ensemble du camping
 - 3 repas
 - 1 petit déjeuner
 - 3 pots d'accueil/de fin de journée
- validé par le groupe mais sur une base fixe de 20 euros par personne

Conditions du forfait

Choix d'accueillir les familles en proposant un forfait:

1 adulte: 20 euros

1 enfant : 5 euros

Soit un couple avec deux enfants: 50 euros

→ Possibilité pour Joseph de trouver des personnes pour une prestation de garderie (par le centre socio-culturel)

Projet courrier « liste historique » :

- invitation avec fichier appel à contributions joint
- peu de retour du groupe par rapport à ce courrier
- retour de la liste de Nicole dès que possible (le lendemain)

Quelques idées/suggestions en vrac :

Envoi d'une affiche à chaque adhérent intégrant le bandeau/logo + bulletin d'inscription

Remise officielle des clés de l'outil « Planète bleue » à la structure choisie lors des 20 ans du GRAINE → à intégrer dans le programme

Prochaine réunion prévue: Lundi 2 mai 2011, de 14h à 17h

(Prévoir un planning de réunions)

Étaient présents: Caroline, Nicole, Yannick, Damien, Joseph et Cynthia (secrétaire)

Excusés: Julien et Valentin

ANNEXE 7 : EXEMPLE DE BILAN PAR MAIL

Voici un petit mail récapitulatif de l'état d'avancement des préparatifs :

Première et bonne nouvelle: le collectif d'organisation des 20 ans du GRAINE s'agrandit avec 3 personnes de plus, alors bienvenue à vous dans le groupe de travail!

Les avancées de la semaine dernière (du 18 au 22 avril) :

Petit listing des tâches accomplies ou en cours

- Envoi de l'appel à contributions sur 4 listes de diffusion (dont « adherentsdavant ») et aux contacts individuels (dont liste « historiques »)
- Envoi d'un mail de relance pour l'appel à contributions aux 3 listes de diffusion → 1 seul retour de la part de Crystèle Ferjou
- Un appel aux administrateurs pour compléter le tableau des contacts manquants (dont la liste des « historiques »)-> pas de retour pour le moment
- Contact Philippe Besson (vice-président) pour la convention Ferme de Chey : elle devrait arriver bientôt
- Contact M. Triquet (président de l'association) pour visite ferme de Chey
- Contact Christian Goichon pour la collecte des objets et m'accompagner à la visite de la ferme de Chey
- Contact du Président de l'association « les copains râleurs », qui a réservé le site de la ferme le lendemain → mise en relation avec M. Capy, la personne qui coordonne l'événement pour une mutualisation possible des moyens logistiques et techniques
- Contacts et devis de traiteurs en cours (en discussion notamment avec Katia Jacquel)
- Réalisation et envoi du dossier de subvention exceptionnelle à la ville de Niort (modification du budget : rajout ligne pour la communication et grossissement de l'enveloppe frais de repas...)
- Réunion à l'hôtel de ville de Niort avec Claire Batifoulier, chef du service Agenda 21: possible participation à l'atelier d'illustration de la charte et porte d'entrée pour la coordination entre les différents services (mise en lien avec les services concernés)
- Ébauche d'un courrier d'invitation pour les partenaires du GRAINE
- Début d'écriture d'un article pour la cyberlettre
- Retour des dessins finalisés d'Anne-Paule
- Logo 20 ans mis en ligne (rubrique 92)
- Relance devis auprès de la société Ecolocup et production graphique personnalisée par Caroline en cours
- Programme « animations à vivre » : en contact avec Alexandre Thevenin (Tribu des grands hiboux) pour une possible prestation

A faire cette semaine (du 26 au 29 avril) :

Actions prioritaires

- Rappel contacts cabinet du maire pour solliciter un rendez-vous
- Dans le cas où il n'y aurait pas de retour suite à l'appel à contributions, quelles possibilités envisagées? (contacts téléphoniques aux adhérents actifs pour les solliciter individuellement...)
- Mercredi 27 avril: RDV à la ferme de Chey à 14h30 pour une visite des lieux avec Christian Goichon des Brasseurs d'Idées. Pour ceux et celles d'entre vous, c'est le moment d'envoyer vos objets souvenirs qui pour vous ont marqué le GRAINE ainsi que vos anecdotes.

Rappel à faire pour intégrer la notion d'éducation à l'environnement dans les contenus de la conférence??

Prise de photos des lieux et rappel de leurs besoins matériels ou autres

- Finalisation du programme et mise en forme pour la mise en ligne sur le site et l'envoi dans toutes les boîtes mails des personnes invitées

- Travail de recherche pour compléter définitivement la liste des contacts manquants à inviter

- Courrier d'invitations pour les partenaires + production/impression de cartons d'invitations/choix du format et de la présentation pour envoi par courrier postal/ programme à joindre sous 2 formes possibles: en lettre d'accompagnement ou inclus dans le carton d'invitations + faire un listing de tous les partenaires à inviter pour le vendredi après-midi

- Production également d'un bulletin d'inscription à mettre en ligne et à envoyer avec le programme des journées (avec les modalités de paiement pour les frais d'inscription aux deux journées) + complément affiche intégrant le logo/bandeau

- Gestion des repas

Des devis sont en cours et pour la plupart, ce sont des menus ou formules à 9-10 euros minimum. Si vous avez éventuellement d'autres contacts autour de vous pour les préparatifs repas et autres bons plans pour réduire la facture, n'hésitez pas à me le faire savoir!

- Listing détaillé de tous nos besoins logistiques et techniques :

En lien avec la participation des adhérents pour connaître leurs besoins matériels

Production d'une fiche technique par Damien (utile pour le parc du marais poitevin) et possibilité de récupérer du matériel comme estrade, rallonges électriques et matériaux toilettes sèches

Avancée des démarches du côté de Julien ?

Service SIG du parc du marais poitevin (explicitation de la demande pour la création d'une carte du territoire régional avec une légende détaillée et numérotée qui ferait apparaître la liste des adhérents avec en complément un descriptif de leurs activités, des partenaires, à savoir lesquels?)

→ cartographie visuelle de la dynamique du réseau affichée le Jour J (importance de la visibilité du réseau actuel voire futur?)

Quelques actions secondaires (listing non exhaustif)

-Propositions/suggestions pour développer la communication sur l'événement
Gros travail de présentation à faire sur la rubrique des 20 ans en ligne (bandeau + coordonnées + texte introductif + inclure compte à rebours + toutes informations utiles et faciles à trouver)

Création d'une affiche spéciale 20 ans du GRAINE

- Travailler sur les contenus de la frise retraçant l'histoire du GRAINE (rétrospective) / choix du format et mise en forme / listing des traces (objet, photo...) pour les remettre dans leur contexte (anecdote liée, date, événement...)

- Mobilisation des personnes qui souhaitent s'impliquer sur tel ou tel champ d'action évoqué dans l'appel à contributions: début des travaux de préparation afin de créer une liste précise de vos besoins

- Construction des différents temps d'intervention lors de ces deux journées (temps formels et informels, accueil, présentation officielle par les administrateurs, prises de parole des institutionnels)

- Programme à adapter avec la possibilité d'animations et activités pour les enfants/mise en place d'une garderie...

- Réfléchir aux moyens de transport : covoiturage (et entre la frênaie et la ferme de Chey ?)

Création pancartes sur site et panneau pour l'accès aux deux sites

- Pour les prochaines réunions, veuillez remplir le doodle:

<http://doodle.com/6w8u8nrdubaac2pa>

ANNEXE 8 : BUDGET DE L'ÉVÉNEMENT

GRAINE POITOU-CHARENTES					
Budget Prévisionnel 20 ans - 2011					
CHARGES	Pt financier	BP 2010	PRODUITS	Pt financier	BP 2010
60 – Achats	3387,57	3 023,00	70 – Prestation sce, ventes marchandises	1 000,00	4656,50
Prestations de service	2992,26	2 760,00	Ifrée		
Petit équipement, matériel			Ecole et Nature		
Fournitures administratives	132,38		Charente Nature		
Autres matières et fournitures	262,93	263,00	CREPS		
Documentation à revendre			MSA		
61 – Services extérieurs	168,00	1 168,00	CROS		
Sous-traitance générale			CAP		
Locations mobilières et immobilières	168,00	168,00	Pays ruffecois		
Maintenance			Foyers ruraux		
Assurance			CRDP CDDP IUFM		
Documentation			Agglo de la Rochelle		
Formation salariés			GDF		
Frais de colloques, séminaires			Eco-emballage		
Hébergement		1 000,00	CDC Courçon, Pays d'Aunis		
Divers :			Mécénat		
62 – Autres services extérieurs	2916,38	2 979,50	Divers : Mairie de la Grève-sur-le-Mignon		
Honoraires			Ville de Niort	1 000,00	1000,00
Publicité et publications			Parc Interrégional du Marais Poitevin		3656,50
Stands					
Transport			74 – Subventions d'exploitation	8 500,00	8500,00
Cotisation pour adhésion			- Etat		
Déplacements	587,55	800,00	DIREN		
Missions	33,00		DRDJS		
Réception	2262,31	2 179,50	Autres :		
Tel / fax / Internet					
Frais postaux	33,52		- Région		
Services bancaires			CR	8 500,00	8500,00
Autres			Autres : FREE		
63 – Taxe sur salaire/ UNIFORM			- Département		
64 – Charges de personnel	6882,90	8 260,00	CG 16		
Provisions CP			CG 79		
Salaires + autres charges sociales	6882,90	0,00			
Direction Chantal : 0,00		0,00	COMAGA		
Nbre d'heures effectif 12,50	376,88		- Fonds européens		
Coordination Marc : 0,00			75 – Autres produits gestion	0,00	0,00
Nbre d'heures effectif 1,50	34,53		Adhésions		
Coordination Damien : 0,00		0,00	Droits d'auteurs		

Nbre d'heures effectif 69,50	1534,56		Produits divers de gestion		
Coordination Emma : 0,00		0,00			
Nbre d'heures effectif 0,00	0,00		76 – Produits financiers	0,00	0,00
Documentation Véro : 0,00					
Nbre d'heures effectif 131,25	2909,81		77 – Produits exceptionnels	0,00	0,00
Secrétariat Béa : 0,00					
Nbre d'heures effectif 43,00	767,12		78 – Reprises sur amort. et prov	0,00	0,00
Coordination Joseph : 0,00		0,00			
Nbre d'heures effectif 0,00	0,00		79 – Transfert de charges	1 165,80	2274,00
Autre : 0,00		0,00	UNIFORMATION		
Gratification stage Cynthia Charles	1260,00		CPAM		
65 – Autres charges de gestion			Autres : participations	636,00	1250,00
67 – Charges exceptionnelles			Vente de marchandises (bar)	529,80	1024,00
68 – Dot. amort et prov	0,00	0,00			
Dotation immobilisations corporelles					
Provisions fonds dédiés					
Provisions pour risques et charges					
SOUS TOTAL	13354,85	15 430,50			
AC	2670,97		87 – Contributions volont nat	0,00	6 000,00
86 – Contributions volontaires nat	0,00	5 000,00	Auto-financement		1000,00
Mise à dispo gratuite biens/services		2 000,00	Prestation en nature		2000,00
Bénévolat		3 000,00	Bénévolat / dons		3000,00
TOTAL	16025,82	20 430,50	TOTAL	10 665,80	21430,50
ECART	-5360,02	1 000,00			

ANNEXE 9 : APPEL A CONTRIBUTIONS

APPEL À CONTRIBUTIONS

**Les 20 ans du GRAINE Poitou-Charentes
Week-end du 10 et 11 juin 2011 en Deux-Sèvres**

Pour cet anniversaire, l'équipe du GRAINE Poitou-Charentes vous sollicite dès à présent pour **co-construire** cet événement !

Entre moments de réflexion, de partages et de détente, ces 2 jours-anniversaire sont l'occasion pour chacun de s'impliquer pleinement : faites (re)découvrir à tous les acteurs du réseau qui vous êtes, ce que vous "fêtes"...

Afin de valoriser la richesse de vos savoirs, vos idées et vos expériences, participez en fonction de vos envies et attentes, parmi les champs d'actions suivants...

Libérez, choisissez (plusieurs possibilités), et manifestez vos intentions de participation si possible **avant le 21 avril**, afin de faciliter l'organisation de ces deux journées.

VIVRE LA CHARTE

Comment les articles de la Charte de Qualité de l'EE (1992) ont fait / font écho dans vos pratiques : illustrez, revisitez, faites vivre un article de votre choix sous une forme libre (exposition, atelier, conversations...).

Avant si possible le 21 avril, merci de vous positionner sur un article que vous souhaiteriez illustrer. Aux vues de l'ensemble des propositions émaïées, nous vous recontacterons ultérieurement.

(lien de la charte : <http://grainepc.org/IMG/pdf/charte.pdf>)



VALORISER VOS ACTIVITÉS

Si ce n'est déjà fait, pensez à mettre à jour la fiche de présentation de votre structure (sur demande au GRAINE), ce qui nous permettra lors de l'événement de matérialiser une cartographie légendée de tous les acteurs du réseau.

CHASSE AUX TRESORS

Dans vos mémoires et archives, creusez, fouillez et dégotez tout objet (insolite ou pas) qui vous semble symboliser le GRAINE : « votre histoire, votre relation au GRAINE ».

Avant si possible le 21 avril, merci de transmettre vos photos d'objets et si vous en avez le temps et l'envie, écrivez un petit texte sur une anecdote ou sur un moment fort lié au GRAINE (plus ou moins loufoque), du type « je me souviens... » qui nous permettra de constituer un recueil de souvenirs.



ECHANGES CONVIVIAUX

Partagez vos savoirs et savoir-faire le temps d'une découverte (1h maximum). Faites germer vos graines en concevant des ateliers / animations à vivre ensemble (ex : montage de yourte, fabrication de pain, découvertes improbables, etc.) Libre cours à votre imagination !

PETITES MAINS ET GRANDS PIEDS

Si vous souhaitez agir en amont et en aval de la manifestation, donnez-nous vos disponibilités, possibilités d'actions et nous vous recontacterons !



Merci de votre participation !!

*Notez dans vos agendas : les 20 ans du GRAINE auront lieu
le 10 juin à Niort et le 11 juin à La Grève sur Mignon*

Contact: des 20 ans : Cynthia CHARLES
Mail : cynthia.charles@graine-pc.org - Tel : 05-49-01-64-42
GRAINE Poitou-Charentes - 97 bis rue Cornet - 86000 POITIERS



ANNEXE 10 : PROGRAMME DE L'ÉVÉNEMENT

Le GRAINE Poitou-Charentes a 20 ANS !

Ça s'fête !!!

Les 10 et 11 juin dans le niortais

Un anniversaire itinérant placé sous le signe de l'originalité et de l'inventivité

VENDREDI 10 JUIN



Derniers préparatifs de l'anniversaire entre adhérents

9h30 – Accueil gourmand

10h – Ateliers de réflexion : penser/repenser le GRAINE d'hier à demain
Mise en affiche des résultats pour être présentés l'après-midi

12h – Repas Délices de saison

20 ans, l'occasion d'un bilan et de lancer de nouvelles perspectives en présence des partenaires institutionnels

14h – Accueil des invités

14h30-15h – Visite commentée de l'histoire de l'association par le Centre de recherche Archéologique Contemporaine (CRAC)

15h-15h30 – Retour et échange sur les ateliers du matin : présentation des affiches

15h30-16h30 – Illustrations vivantes des articles de la charte de qualité de l'éducation environnementale par les membres du réseau

16h45-17h – Conférence de Thierry Juillet : l'éducation à l'environnement est-elle durable ?

17h15 – Le Verre des 20 ans : prises de parole par le GRAINE et ses partenaires
Remise officielle des clés de l'exposition « Planète Bleue »

18h – Transhumance vers la Grève sur Mignon au village des yourtes
Accueil et installation dans le camping

Soirée auberge espagnole et bœufs musiciens
(apportez un plat de chez vous !)

SAMEDI 11 JUIN

Une journée à la fois festive et « studieuse »



Et si vous étiez le public !

9h30 – Petit déjeuner des dormeurs

10h – Accueil des nouveaux arrivants
Causeries déambulantes : découverte du lieu

10h30-11h30 – Animations à vivre et à faire découvrir

12h – Moment de partage autour d'un bon repas

Le GRAINE de Demain

14h30-15h30 – Valeurs et principes : revisitons notre charte de qualité

16h – Pause méritée-rafraîchissement assuré

16h30 – Séance « boule de cristal » : Le devenir du GRAINE dans 10 ans, 20 ans ?

17h30 · Ateliers loisirs pour tous les goûts


19h · Banquet festif avec la présence du groupe Asteur Bal



A cette occasion, un programme riche et diversifié concocté par et pour nos adhérents et partenaires!

GRAINE Poitou-Charentes
57 bis, rue comst
88000 POITIERS
05-49-81-64-42
grainepo@grainepo.org

ANNEXE 11 : BULLETIN D'INSCRIPTION



Bulletin d'inscription

A renvoyer avant le 27 mai

Informations générales

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Courriel :

Membre d'une association : oui / non
Si oui, laquelle ?

Modalités d'inscription

Je désire participer au :

Jour 1 : Vendredi 10 juin (Ferme de Chey à Niort).....

Jour 2 : Samedi 11 juin* (la Grève sur Mignon).....

*une contribution forfaitaire aux frais d'organisation (incluant l'hébergement et la restauration) est demandée à partir du vendredi soir, à hauteur de 25 euros/adulte et de 10 euros/enfant

Nombre d'adultes :x 25 = Nombre d'enfants :x 10 =

Total : euros


Afin de prendre en compte votre inscription, n'oubliez pas de joindre au bulletin d'inscription, un chèque d'un montant équivalent au nombre de personnes inscrites, à l'ordre du GRAINE Poitou-Charentes.

Nous vous contacterons dès la réception pour confirmer votre inscription.

Réservation des prestations suivantes (cocher les cases concernées) :

Date	Déjeuner	Dîner*	Nuitée / Petit déjeuner
Vendredi 10 juin			
Samedi 11 juin			

* Apportez un plat pour la soirée Auberge espagnole du vendredi soir



Nos Coordonnées

GRAINE Poitou-Charentes 37 bis, rue cornet 86000 PORTIEUX 05-49-01-64-42 grainepc@grainepc.org
--

ANNEXE 12 : COMMUNIQUE DE PRESSE-27 MAI 2011

20 ans d'éducation à l'environnement !

Le GRAINE Poitou-Charentes (Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement) célèbre ses 20 ans les 10 et 11 juin prochains dans le Marais Poitevin. A cette occasion, toutes les personnes sensibilisées ou convaincues sont invitées à venir revisiter l'histoire de l'éducation à l'environnement développée par le monde associatif en Poitou-Charentes.

Programme de l'anniversaire

De conférences en débats en passant par des expositions, ateliers et festivités, une réflexion collective sera menée sur le devenir de **l'éducation à l'environnement** au regard de l'histoire, des évolutions du contexte et des expériences passées. Des aller-retours dans l'espace-temps permettront de mettre en lumière les intérêts de cette éducation, la place des différents acteurs et la dynamique partenariale Picto-Charentaise.

Le GRAINE ?

En 1991, quelques enseignants et animateurs nature, membres du réseau national **Ecole et Nature**, ont décidé, comme dans d'autres régions, de se constituer en réseau régional d'éducation à l'environnement.

Après 20 ans, sa devise reste « *une éducation pour tous, partout et tout au long de la vie* » dans l'objectif de promouvoir et faire progresser une éducation à la nature et à l'environnement s'appuyant sur des valeurs éducatives fortes écrites dans une charte de qualité.

Le concept d'éducation à l'environnement

Né dans les années 70, le concept d'éducation à l'environnement vise à comprendre la complexité du monde auquel nous appartenons, à éveiller l'esprit critique de façon à construire sa propre opinion pour agir et vivre ensemble de façon responsable. Dans la pratique, les acteurs de l'éducation à l'environnement interviennent pour informer, sensibiliser, éduquer, au contact du terrain, par et pour l'environnement.

<u>Informations / inscriptions :</u>	<u>Contacts médias :</u>
Association GRAINE Poitou-Charentes 97 bis rue Cornet / 86000 Poitiers http://www.grainepc.org cynthia.charles@grainepc.org / 05 49 01 64 42	Caroline TIRMARCHE ccarolinet-grainepc@yahoo.fr / 06 87 33 34 63 Cynthia CHARLES cynthia.charles@grainepc.org / 05 49 01 64 42

Notez dans vos agendas : le GRAINE fête ses 20 ans les 10 et 11 juin en Marais Poitevin

ANNEXE 13 : CARTON D'INVITATION



INVITATION

Le GRAINE Poitou-Charentes,
Réseau régional d'éducation à l'environnement,
a le plaisir de vous inviter à participer à la célébration de
ses 20 ans

Le vendredi 10 juin
à la Ferme de Chey à Niort
(chemin de Chey à la Roussille 79200 NIORT)
À partir de 14 h

PROGRAMME

VENDREDI 10 JUIN
20 ans : L'occasion d'un bilan et de lancer de nouvelles perspectives

14h Accueil des invités

14h30-15h Visite commentée de l'histoire de l'association par le Centre de Recherche Archéologique Contemporaine (CRAC)

15h-15h30 Les perspectives du GRAINE : vues et exprimées par les adhérents. Echanges

15h30-16h30 Illustrations vivantes des articles de la Charte de qualité de l'éducation environnementale par les membres du réseau

16h45-17h Conférence de Thierry Juillet, consultant formateur : l'éducation à l'environnement est-elle durable?

17h Le Verre des 20 ans : prises de parole par le GRAINE et ses partenaires



Le GRAINE Poitou-Charentes a 20 ans



Afin de mieux vous recevoir,
merci de nous confirmer votre présence

avant le 27 mai 2011

Par téléphone au 05 49 01 51 42 ou
par courriel à grainepc@grainepc.org

À noter que la manifestation se poursuit le vendredi soir et le samedi par d'autres temps forts auxquels vous êtes conviés. Toutes les informations utiles sur www.grainepc.org

Avec le soutien de :

La Frénaie

-animation nature
-Eco-habitat dans le marais
poitevin



ANNEXE 14 : TABLEAU DES BESOINS MATERIELS

LIEU	DE QUOI ON A BESOIN ?	QUI S'EN CHARGE ?	QUAND ET OU LE RECUPERER ?
Jour 1 : Ferme de Chey à Niort	toilettes sèches + bac remplissage + sciure et copeaux + produits entretien et PQ / signalétique WC	équipe Chey + Julien (camping)/ Yannick contacte Virginie Charron OK / voir avec les copains râteaux	semaine N°23, au terrain festival CREN AU (Sansais) / affichage toilettes à imprimer (format A4)
-	Logistique poubelles/déchets toilettes sèches	Frénaie	Jour J
-	Produits d'entretien (torchons, éponges, produit vaisselle)	GRAINE/Cynthia	Disponible au GRAINE
-	panneautage et pancartes sur site avec frise 20 ans	équipe Chey (Marc et Jean Baptiste)	Panneaux fléchage (disponible au Parc)
	Décoration : Frise 20 ans en format géant comme banderole (prévoir système d'accrochage)/frise chronologique	Véro/Cynthia	Disponible Parc
	panneaux d'indication accueil, animations	Cynthia	Préparation sur place le jeudi
	Pupitre + livre d'or + stylo	Ville de Niort / Achats Cynthia	
	Matériels divers (ciseaux, punaises, épingles,...)	Véro	au GRAINE la veille
9h30 : Accueil gourmand	Achats pâtisserie, café, thé, sucre, jus de fruits	Nicole	Jour J
	gobelets, couverts violets	GRAINE/Yannick	Jour J
	Bouilloires, thermos	GRAINE, Nicole et Yannick	Jour J
	stockage au frais plats "auberge espagnole" + glacières à apporter par chaque participant	équipe frénaie / participants	Jour J
Accueil administratif	Tonnelles d'accueil	équipe Chey	disponible sur place
	Kit de bienvenue (chemises + crayons, charte, gobelets, plan jusqu'à la frénaie, carte marais poitevin, programme, chemise cartonnée, le badge participant le tout dans un sac furoshiki (tissus à prévoir))	Véro/Cynthia	Crayons et carte marais (Parc) / tissus pour sacs (Nicole)/ impression Parc
	listing des inscrits et émargement + encaissement chèques si besoin/ stylos, feutres	Béa/Cynthia	Semaine de l'événement
10h : Intro des objectifs de la matinée	espace de travail	groupe de travail	
10h10 : Ateliers de production et réflexion	Affiches (paperboard), feutres, tables, chaises	GRAINE	au GRAINE la veille
12h : Repas	Tables + chaises pour 50 personnes	Disponible ferme de Chey	sur place le jour J
	Nourriture	Traiteur "a table naturellement"	Jour J
	Pain, eau, café	Traiteur "a table naturellement"	Jour J
	Vaisselle en dur/serviettes	Traiteur "a table naturellement"	Jour J
	Gobelets GRAINE	GRAINE	à récupérer au GRAINE la veille
	rouleau de toile ciré	Damien	
13h30 : Accueil des invités	idem matin, tables, cafetières, thermos, percolateur, gobelets, cuillères, tasses et nappes	Percolateur traiteur	Jour J
Accueil administratif	fiche de présence avec émargement + kit de bienvenue	Béa/cyn	Jour J
14h30 : Visite commentée de l'histoire du GRAINE	Sono : enceintes de façade (4 enceintes à prévoir)	OK, PARC « équipe Chey »	Le 9 juin au Parc
	Vidéo-projecteur « spécial rétro-projection », très grand écran	Réservé au PARC	Parc
	ordinateur portable (prévoir 2 ordi)	ok GRAINE	
	1 micro filaire + 2 micros sans fil + pied de micro.	ok Parc	
	1 micro-cravate	Damien + Guillaume	
	caméra trinoscopique + potence	OK Parc	le 9 juin à la Mmp
	moquette de scène noire	OK via le CREN AU (équipe Chey)	Le 9 juin à Arçais (local du CREN AU, clé=Damien)
	estrades	Ok Parc	
	1 Vitrine transportable	dispo Parc	
	loge technique brasseurs d'idées	Matériel local CREN AU (équipe chey)	Le 9 juin à Arçais (local du CREN AU, clé=Damien)
	Tables + chaises pour 100 personnes		120-130 chaises sur place le jour J + 40 tables
	Objets collectés		à récupérer au GRAINE la veille
15h : Retour et échange sur les ateliers du matin		groupe de travail	
15h30 : Illustrations des articles de la charte	8 tables rondes en Contreplaqué	ok Julien	À Niort, chez son père, av le 9 juin
	tissus d'ambiance et déco/ nappes	ok CREN AU Damien	
	18 panneaux fixes pour affichage		disponible sur place
	Parasols + pieds	Participants ? 1 parasol (Damien)	
> La Frénaie (article 5)			
> Ville de Niort (article 1)	vidéoprojecteur avec écran + ordi	Ok ville de Niort	
> Régallade (article 2)			
> Maison du Marais Poitevin (article 5)			
> Parc du Marais Poitevin (article 11)			
> Crystèle Ferjou (article 1 et 9)	4 panneaux d'affichage		
> Ifrée (article 11)			
> Centre de doc du GRAINE (articles 3 et 5)	Tables, étagères, 9 présentoirs		
	carte du territoire avec adhérents /plaquettes de présentation des structures	Véronique GRAINE	
> ACEVE (article 5)			
16h45 : Conférence	Micro-cravate	idem 14h30	
	Pupitre	Ville de Niort	
17h15 : Pot de fin de journée	Cocktails sans alcool pour 80 personnes, gobelets	Caroline	
	Confitures, sirops, jus de fruits, tourteaux, broyés, pralines, biscuits de jenny	Damien/Nicole	
	nappes	Damien	
	assiettes creuses/plates	Damien (CREN AU)	
	Récupération badges (prévoir boîte de ramassage)		

18h : Transhumance camping	voitures "pilotes" + frise 20 ans sur les pare-brises + camion de Julien en début de cortège avec les 20 balais rouges	organisation du cortège Ok Julien	impression affiches frise Parc
	Démontage/désinstallation	équipe Chey	Jour J
Jour 1 : Village des Yourtes à la Grève sur Mignon	Yourtes / tentes et duvet	Julien	
??h : Accueil et installation dans le camping	Kit de bienvenue / voir avec Julien	Julien	
??h : Soirée auberge espagnole / bœufs musiciens	scène (Coulon ou Damvix)	à contacter par Damien	le 9 juin à Coulon (ateliers techniques de la commune)
	Éclairage + matériel son	Guillaume Roy	Le 9 juin
	éclairage ambiance la Frênaie (néons, guirlandes, ...)	équipe Frênaie	Le 9 juin à Arçais + à la frênaie (local du CReNAU, clé=Damien)
	frigos	Julien (frênaie)	4 frigos disponibles sur place
	construction bar pour buvette	Caro/Jean-Baptiste/Damien et Julien	Mardi 7 juin
Jour 2 : Village des Yourtes à la Grève sur Mignon	1 tivoli (1 en plus en garantie)	Julien	1 sur place
9h : Petit déjeuner	bancs et tables, cafetière, thermos, verres, cuillères, tasses / boissons, café, thé, pâtisserie	Achats petit déjeuner Nicole	Jour J
10h : Accueil des nouveaux et découverte du lieu			
10h30 : Animations			
> Grimpe d'arbres	1 animateur pour 8 personnes	Valentin Vila	
> Atelier argile	1 animateur pour 10 personnes	La Frênaie	
> Tour en barque	2 barques/ 2 animateurs pour 14 personnes	Julien	
> Atelier vannerie	chaises ou bancs pour 15 personnes	Barbara Puaud	
> Découverte pédestre du marais poitevin	20 personnes	Richard Joseph	
12h : repas	bancs + tables frênaie (pour 70 personnes)		
14h30 : Revisitons notre charte de qualité	Affiches, stylos, papier brouillon, articles charte	groupe de travail	
16h : Pause rafraîchissement	buvette ouverte		
16h30 : Séance "boule de cristal": le devenir du GRAINE		groupe de travail	
17h30 : Ateliers loisirs (reconduction de certaines animations du matin)			
> Atelier vannerie	même besoin		
> Tour en barque	même besoin		
> Danse Trad	plancher de danse	Julien (mairie st hilaire ok)	
> Pétanque			
> Jeux de palets			
> Jeux de cartes			
> Jeu de molkky		Caroline	
> billard hollandais		Joseph	
19h : Banquet + Concert	bancs + tables (pour 70 pers) / plancher de danse		disponible frênaie / plancher de danse ok
	Repas	Traiteur	Jour J
	matériel sono pour concert	Damien/Guillaume	
Jour 3 : Village des yourtes	Désinstallation	mobilisation de personnes sur place	Jour J

ANNEXE 15 : DEROULEMENT METHODOLOGIQUE DU 10 JUIN

HORAIRES	OBJECTIFS	CONTENUS	DUREE	QUI ?	SUPPORTS
9h30	Accueillir les adhérents du GRAINE	-accueil administratif -accueil gourmand -accueil logistique : stockage alimentaire pour « l'auberge espagnole » au frais si besoin, voire bagages	½ heure	Béatrice et Cynthia Jean-Baptiste Tous	-Accueil administratif : <ul style="list-style-type: none"> • émargement • vérification inscriptions aux différents temps • encaissement des chèques le cas échéant • remise du Kit de bienvenue avec le programme des 2 jours, la charte, le plan jusqu'à la frênaie, carte marais poitevin (disponible Parc) et un badge, le tout dans un sac « furoshiki » -Accueil gourmand -Accueil logistique
10h	Ateliers de réflexion : Penser / repenser le GRAINE d'hier à demain	Intro de la journée + Intro de l'exercice (objectifs et modalités à valider, présentation de la trame de « blason » proposée). En grand groupe : rappel des réflexions de ces dernières années et actualités (G9, DLA, 18 mars, CESER, ERC...) En Individuel : premier remplissage du « blason » (je) En x(?) petits groupes : discussion et production d'un premier « blason » collectif (nous) En grand groupe : Mise en commun – débat – (nous tous) Synthèse et production d'1 ou plusieurs affiches (format posters) à présenter l'après-midi ; répartition des	15min 20 min 10 min 30 min 45min	Tandem Yannick / Chantal ? ?	Ecran - Vidéo-projecteur – paper-board (papier/feutres) Des tables et des chaises selon nombre de participants Des espaces permettant l'installation des groupes

HORAIRES	OBJECTIFS	CONTENUS	DUREE	QUI ?	SUPPORTS
		prises de parole.			
12h	Repas	<i>+en coulisse : mise au propre des affiches produites</i>	1h30		traiteur
13h30	Accueillir les invités	Préparer et réaliser l'accueil des invités (partenaires, représentants d'institutions, actuels et anciens adhérents) +installation des ateliers « illustration »	1h	Le groupe d'organisation (bénévoles + salariés)	1 accueil café/thé/jus de fruits 1 accueil administratif : liste de présence avec émargement + Le kit de bienvenue (badge inclus). Prévoir une boîte de dépôt pour les badges en fin de journée
14h30	Annoncer esprit et déroulement de l'après-midi	Mot de bienvenue	Qq min	Yannick	Modalités à voir selon comment les Brasseurs d'Idées lancent leur intervention !!!
14h35	Visite commentée de l'histoire du GRAINE	Le passé	20 min	Christian Goichon	Intervention théâtralisée sur la base des objets et éléments transmis aux Brasseurs d'Idées (Christian Goichon) Album photos vides (Nicole) ?
15h	Illustrations vivantes des articles de la charte de qualité de l'EE	Le présent illustration d'articles format libre choisi par les intervenants Une rotation tous les ¼ d'heure soit une présentation de 15 min max pour les participants, répétée 4 fois dans l'heure Préparation d'un cheminement pour les spectateurs entre les différentes illustrations	1h	À faire : introduire le principe, préciser que chacun ne pourra voir le tout, donc choix à faire !!!	Intervention des membres du réseau 1 maître du temps pour gérer le changement tous les 15 minutes Les articles de la Charte en format « affiche »

HORAIRES	OBJECTIFS	CONTENUS	DUREE	QUI ?	SUPPORTS
16h	Poser quelques jalons pour les 20 ans qui viennent	Le futur Présentation de positions exprimées par le réseau	3/4 heure marge de manœuvre possible	À déterminer le matin. Prévoir accueil des réactions des invités voire un peu de débat !	Les affiches (x 3-4) ou photographiées/vidéos projetées
16h45	Un peu d'humour	Conférence sur : l'éducation à l'environnement est-elle durable ? A conclure par le GRAINE ce qui permet d'enchaîner avec la partie suivante !	15 min	Thierry Juillet (compagnie Brasseurs d'Idées) + 1 admin (Pierre ou Julien ?)	Un intervenant, 1 écran, 1 vidéo-projecteur, 1 micro, 1 pupitre
17h	Clôture de la journée	Des prises de paroles diverses La remise des clés de l'exposition « planète bleue » Le pot final	¾ d'heure	État – Région – Ville – assos	Quelques mots du GRAINE, Maire de Niort (confirmé), DREAL adjoint, Région (P. Duforestel) et partenaires associatifs ou assimilés (PIMP, Ifrée, autres qui le souhaiteraient...) Remise des clés par Aubert (MSA)
18h	Transhumance vers le camping frênaie	Des voitures « pilotes »	½ heure		Organisation du cortège Frise 20 ans sur le pare-brise arrière des voitures « pilotes » Camion de Julien avec les 20 balais rouges en tête de cortège
Toute la journée	Dynamiser la journée du vendredi	Un animateur qui intervient pour créer de la dynamique, de l'interactivité tout au long de la journée	/	Joseph	Du coffre et de la bonne humeur !

